

LES ANCIENS ELEVES DE
L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Ils élisent hier les officiers de la nouvelle association fondée tout récemment. — Le comité de régie sera présidé par M. J. Emile Vanier, architecte, de Montréal.

Les anciens élèves de l'Ecole Polytechnique de Montréal ont formé une société post-universitaire et ont élu, hier, leurs officiers pour l'année 1909. Le 8 avril dernier, une invitation était lancée à tous les anciens élèves, par un comité provisoire et, le 19 du même mois, à la suite d'une réunion nombreuse, l'on décida de fixer à Montréal le siège de l'Association. On décida aussi de former un comité de régie comportant :

Un président, deux vice-présidents (dont un pris à Ottawa), un secrétaire-trésorier et dix membres dont cinq pris à Montréal, et cinq étrangers à Montréal et répartis comme suit : 2 (y compris le vice-président) pour Ottawa, 1 pour Québec, 1 pour Trois Rivières, 1 pour Sorel, pour



M. J. Emile Vanier, architecte, élu président de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

garantir la parfaite représentation des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, dissimulés en Amérique.

Président.—M. J. Emile Vanier, (Montréal).

Vice-présidents.—M. Ernest Bélanger, Montréal; M. Arthur St-Laurent, Ottawa.

Secrétaire-trésorier.—M. Pierre Charton, Montréal.

Membres.—M. Georges Débaras, Ottawa; M. H. A. Terreault, Sorel; M. O. Armand, Trois-Rivières; M. C. Chapais, Québec; M. James Laurin, Montréal; M. U. P. Boucher, Montréal; M. O. Côté, Montréal; M. W.



M. Ernest Bélanger, ingénieur civil, élu vice-président de l'Association des anciens polytechniciens, représentant Montréal.

Boucher, Montréal; et M. C. Manseau, Montréal.

M. A. Fyfe agissait comme secrétaire du comité provisoire.

Cette nouvelle fondation est basée sur les principes mêmes qui ont réuni les anciens élèves de l'Ecole Centrale de Paris et promet de procurer de grands avantages à tous ceux qui s'inscriront au rôle des membres.



M. Pierre Charton, ingénieur civil, élu secrétaire-trésorier de l'Association des anciens polytechniciens de Montréal.

MONSIEUR MCCANN

(Spécial à la "Presse")

Toronto, 26 — Hier soir, est arrivé ici, d'Europe, Mgr McCann, Vicaire Général du diocèse et curé de Sainte-Marie. Le nouveau prélat arrive de Rome où le Saint-Père l'a revêtu de la mantolette prélatrice. M. l'abbé Hand, curé de Saint-Paul, son compagnon de voyage, est arrivé avec lui. Les voyageurs ont été reçus par une délégation paroissiale. La démonstration prit une telle proportion que la circulation des tramways en a été interrompue.

A l'église, le Dr McDonagh, à une adresse de bienvenue au nouveau prélat domestique de Sa Sainteté. Mgr McCann a répondu avec beaucoup d'affection aux paroles de

ses paroissiens. Il dit que l'honneur dont il vient d'être revêtu par N. S. Père Pie X rejaillit sur la paroisse et sur le diocèse. Puis il donna le salut solennel du Saint Sacrement, assisté de M. l'abbé W. McCann son neveu, et de M. l'abbé O'Donnell.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

RETOUR DE ROME

M. l'abbé Desjardins, ancien vicaire de Sainte-Elisabeth du Portugal, est attendu en juin, d'un voyage de quelques mois à Rome.

DEUX NOMINATIONS PAR
LA COMMISSION SCOLAIRE

M. A. C. Miller est choisi comme principal conjoint de l'école Olier et M. Amédée Lussier comme professeur de travaux manuels à l'école Sarsfield.

Deux nouvelles nominations ont été faites à l'Assemblée de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, hier soir; M. Miller a été choisi comme principal conjoint de l'école Olier, et M. Amédée Lussier comme professeur des travaux manuels à l'école Sarsfield.

Le rapport du comité des écoles recommandant ces nominations donnait aussi le résultat de ses délibérations sur la question de compensation à accorder aux écoles subventionnées pour les remboursements de la perte qu'elles subissent par suite de la réduction au minimum de 25c de la rétribution mensuelle.

Le comité recommandait de donner \$2.00 par année, et par élève, aux Soeurs Ste Croix, et \$4.00 par année, par élève, aux directrices d'écoles laïques.

M. le juge Lafontaine, un des membres du comité, demanda que l'on remette à une autre assemblée l'adoption de cette partie du rapport, vu l'absence de quelques-uns des commissaires. Il donna les raisons qui ont motivé sa proposition.

Avec les rétributions de 25c, 50c et même 75c par mois, que demandent aujourd'hui certaines écoles, leur revenu est augmenté de \$22,000 par année; en leur donnant \$2.00 et \$4.00 par élève, la commission leur octroie de suite un montant additionnel de \$20,000. Il leur reste la contribution de 25c qui compte certainement pour plus de \$2,000 par année. On se trouverait donc ainsi à améliorer le sort des directrices de ces écoles plus qu'elles ne le demandent; c'est-à-dire à augmenter les charges du contribuable. M. le chanoine Adam fait remarquer que sur les huit mil-



M. A. C. Miller, qui a été nommé hier soir principal-conjoint de l'école Olier.

les élèves qui fréquentent les écoles subventionnées, on peut en compter un bon tiers qui ne paie aucune contribution, de sorte que la marge du revenu des directrices l'année prochaine et celui de cette année ne sont pas aussi grande de fait qu'elle peut paraître. M. le juge Lafontaine proposait de voter de suite le \$22,000 additionnels aux écoles et de décréter la gratuité complète. Après quelques autres observations, on décida cependant de faire cette année l'essai du système recommandé par le rapport, qui est adopté à l'unanimité.

A suivre sur la page 5

L'ECHEVIN PROULX EST TEMOIN POUR
LA PREMIERE FOIS, CE MATIN

A l'enquête de la Commission Royale, il explique pourquoi, à cause de la grève menaçante des débardeurs, en 1908, il y avait urgence de faire les travaux au gymnase de la police, sans demander de soumission par la voix des journaux, et aussi pour éviter des frais à la ville.

M. Barry jure que jamais on n'a adopté une résolution le blâmant d'avoir fait des omissions; les échevins Proulx et M. Martin jurent le contraire.

On a continué, ce matin, à la Commission Royale, l'enquête sur les réparations au gymnase de la police. Le premier témoin entendu a été M. Bessette, l'entrepreneur. C'est la première fois que le témoin a exécuté des travaux pour la corporation. L'idée de soumissionner lui est venue de la manière suivante: un jour il se trouvait chez M. Beauchemin, épicer du quartier St Jean-Baptiste au moment où l'échevin Proulx lui téléphonait. Quand la communication téléphonique fut interrompue, M. Beauchemin dit au témoin que le président de la commission de police lui avait demandé s'il ne connaissait pas quelqu'un qui aurait des connaissances et qui pourrait soumissionner pour les travaux de réparations au gymnase de la police. M. Beauchemin donna le nom de son ami, M. Bessette, qui se trouvait justement là. Après avoir eu cette conversation avec M. Beauchemin, le témoin est allé voir l'échevin Proulx à qui il a parlé de la chose; le président de la commission de police lui a dit de soumissionner et l'a laissé libre de faire comme tous les autres. Et il a soumissionné.

(Par Mre Lafontaine). — Etait-il généralement connu dans le quartier Saint-Jean-Baptiste que la ville devait faire des travaux de réparations au gymnase de la police ?

R. — Je ne sais pas.

Le témoin reconnaît ensuite la soumission qu'il a faite et qu'on lui montre. Cette soumission lui l'a remise au chef Campeau. Pour fixer les prix, il a examiné les spécifications et visité les lieux en compagnie du chef Campeau.

Q. — Quand M. Beauchemin vous a parlé de cette soumission, vous n'avez pas hésité ?

R. — Non.

Q. — Quand vous avez appris le montant de la soumission, n'avez-vous pas hésité ?

R. — Oui, quelque peu; car, je trouvais le montant élevé pour le capital que j'avais à ma disposition. Mais M. Beauchemin qui est mon ami, m'a tiré d'embarras en me disant qu'il allait se rendre responsable pour moi jusqu'à concurrence de \$500. Cela se passait avant que je produise ma soumission. Les travaux ont duré 20 ou 25 jours; tous les hommes étaient constamment à l'ouvrage.

Q. — Quel profit avez-vous réalisé ?

R. — J'étais payé \$4 par jour pour surveiller les travaux; le tout — mon salaire et celui des hommes — justifie cette belle fête de l'amitié.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.

Par cette cérémonie, s'est terminée cette belle fête de l'amitié. En Europe, Mgr McCann et M. l'abbé Hand ont visité Rome, l'Angleterre, l'Irlande, en Afrique, l'Egypte, et en Asie, la Terre Sainte.



L'échevin Proulx, président de la Commission de Police, rendant son témoignage à l'enquête de la Commission Royale, ce matin. Croquis d'un artiste de la "Presse".

de la charte.

Q. — N'est-il pas vrai qu'en vertu de l'article 554, il faut demander des soumissions par voie des journaux pour un contrat de plus de \$1,000 ?

R. — Oui.

Q. — A-t-il été question de cela entre le chef et vous ?

R. — Je ne me rappelle pas en avoir parlé au chef. J'en ai parlé aux avocats de la ville comme surcroît de sûreté. Quant à moi, je croyais qu'il valait mieux diviser le contrat; c'était notre droit d'abord, et cela faisait des frais à la ville. J'ai dû communiquer à la Commission de police la conférence que j'ai eue avec les avocats; l'opinion de ceux-ci n'était pas par écrit. Je les avais consultés personnellement, et non en ma qualité de président de la Commission de police.

Ici une longue discussion survient à propos de renseignements que l'on demande au témoin. Mre Labelle dit que ces renseignements sont dans les minutes, et qu'on n'a qu'à les faire produire. Mre Labelle répond aussi énergiquement qu'il n'y a rien d'indigne de la Commission de police.

Q. — Avez-vous parlé de cette consultation au chef ?

R. — Je ne me le rappelle pas.

Q. — Pourquoi n'avez-vous pas demandé de soumissions par la voie des journaux ?

R. — Parce que la charte nous le permettait; et puis parce que cela évitait des dépenses à la ville pour un contrat de \$1,000.

Q. — Mais d'après les estimés du chef, ce contrat était pour \$1,136.71 ?

R. — Oui, mais c'était un contrat de différentes réparations, et nous avons procédé par voie de division.

Nous avons appliqué l'esprit de la charte, et je suis certain que c'est l'opinion des avocats de la ville, dans ce cas. Et puis il y avait urgence.

Ici, l'échevin Proulx remonte à l'origine de la question et il explique pourquoi il y avait urgence. Cette question remonte à 1907, sous l'ancienne commission. Le sous-comité qu'avait été nommé à cet effet avait

fait le rapport que l'on connaît. A cause des grèves des débardeurs, graves très coûteuses à la ville, on voulait agir promptement et trouver un local pour cantonner la police au bord de l'eau. Le gymnase était le meilleur moyen à prendre. Pour aller plus vite j'ai dû expliquer que nous n'avions pas besoin de soumissions et je crois que dans le temps j'ai eu l'approbation de la Commission de police.

Q. — Par résolution ?

R. — La Commission, l'année précédente, avait autorisé le chef Campeau à s'occuper de la question sans consulter la Commission de Police; je ne puis donc constater l'omission que M. Barry a faite de cette résolution dans ses minutes; ce n'est d'ailleurs, pas la seule omission que M. Barry a faite. Cela lui arrive souvent.

Or, en février ou mars 1908, il était rumour d'une nouvelle grève des débardeurs; le temps pressait. Il s'agissait de sauver \$27,000 à \$28,000 à la ville. Nous avons cru qu'il était urgent de faire le plus tôt possible les réparations au gymnase afin d'y cantonner la police. Nous avons donc renouvelé l'autorisation donnée au chef l'année précédente. Cependant, j'ai avisé le chef de consulter à ce sujet les meilleurs ouvriers et en particulier ceux de mon quartier.

C'est ma politique, et je crois que c'est très légitime, pourvu qu'ils soient capables de bien exécuter les travaux.

Mre Lafontaine: — Oui, oui, c'est parfait; continuez.

Le témoin: — Ce sont des entrepreneurs de mon quartier qui ont fait les plus basses soumissions ont obtenu le contrat, et je suis très heureux de constater qu'il ont exécuté les travaux à la satisfaction générale.

Q. — Pourquoi, au lieu de demander des soumissions en bloc, les avez-vous demandées séparément ?

R. — Parce que nous avons cru que c'était notre devoir.

fait le rapport que l'on connaît. A cause des grèves des débardeurs, graves très coûteuses à la ville, on voulait agir promptement et trouver un local pour cantonner la police au bord de l'eau. Le gymnase était le meilleur moyen à prendre. Pour aller plus vite j'ai dû expliquer que nous n'avions pas besoin de soumissions et je crois que dans le temps j'ai eu l'approbation de la Commission de police.

Q. — Par résolution ?

R. — La Commission, l'année précédente, avait autorisé le chef Campeau à s'occuper de la question sans consulter la Commission de Police; je ne puis donc constater l'omission que M. Barry a faite de cette résolution dans ses minutes; ce n'est d'ailleurs, pas la seule omission que M. Barry a faite. Cela lui arrive souvent.

Or, en février ou mars 1908, il était rumour d'une nouvelle grève des débardeurs; le temps pressait. Il s'agissait de sauver \$27,000 à \$28,000 à la ville. Nous avons cru qu'il était urgent de faire le plus tôt possible les réparations au gymnase afin d'y cantonner la police. Nous avons donc renouvelé l'autorisation donnée au chef l'année précédente. Cependant, j'ai avisé le chef de consulter à ce sujet les meilleurs ouvriers et en particulier ceux de mon quartier.

C'est ma politique, et je crois que c'est très légitime, pourvu qu'ils soient capables de bien exécuter les travaux.

Mre Lafontaine: — Oui, oui, c'est parfait; continuez.

Le témoin: — Ce sont des entrepreneurs de mon quartier qui ont fait les plus basses soumissions ont obtenu le contrat, et je suis très heureux de constater qu'il ont exécuté les travaux à la satisfaction générale.

Q. — Pourquoi, au lieu de demander des soumissions en bloc, les avez-vous demandées séparément ?

R. — Parce que nous avons cru que c'était notre devoir.

A suivre sur la page 5

UNE VIVE SENSATION A
SAINT-JEAN, CE MATIN

L'hon. P. H. Roy, dont le procès est à s'instruire aux Assises Criminelles, se tire plusieurs coups de revolver, dont un dans le pied. — Une mise en accusation.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

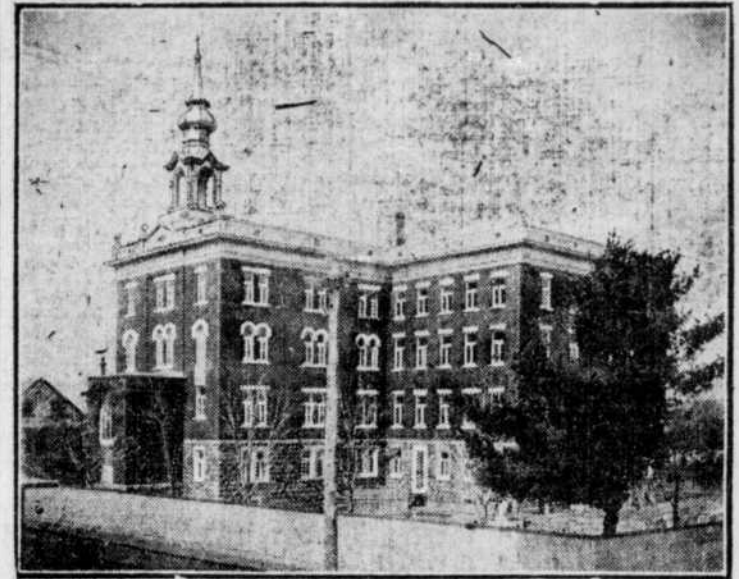
Saint-Jean, 26 — Une sensation a été créée, ce matin, lorsque la population apprit que l'honorable P. H. Roy, vers neuf heures moins le quart, se tirait plusieurs coups de revolver, se blessant au pied gauche. Une autre balle lui a touché l'oreille. Cet incident s'est produit, comme nous venons de le dire, à neuf heures moins le quart. A la première détonation, la sœur de M. Roy est accourue à sa chambre, et a trouvé le blessé, en chemise de nuit et tenant un revolver. Elle se précipita immédiatement dans la rue et demanda aux passants

d'aller au secours de son frère. Un voisin, M. Gagné, se rendit auprès de M. Roy et réussit à le calmer. Les docteurs Lafleur et Tassé furent appelés à donner leurs soins à M. Roy. Le chef de police Lamer et l'agent Lanciault le prirent sous leur protection.

Mre Girard et M. Bourbonnière, gérant de l'Inquid, lui ont rendu visite, ce matin. Le blessé a déclaré au grand notaire Massé qu'il avait voulu se suicider, mais qu'il avait manqué son coup. Le grand notaire Massé portera une accusation de tentative de suicide contre l'ex-président de la banque de Saint-Jean.

PRISE DE POSSESSION D'UN
MONASTERE, A NICOLET

Les Soeurs du Précieux Sang de cette ville sont entrées dans leur nouvelle maison. — Une belle cérémonie a eu lieu à l'occasion de ce changement de domicile.



LE NOUVEAU MONASTERE DES SOEURS DU PRECIEUX SANG DE NICOLET.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Nicolet, 26 — Lundi dernier, a eu lieu ici l'inauguration du nouveau monastère du Précieux Sang. La cérémonie, à laquelle ont pris part un grand nombre de fidèles, était présidée par Mgr Brunault, évêque de Nicolet. Précédées du clergé les religieuses ont quitté leur ancienne demeure qu'elles occupaient depuis 1896, alors qu'elles furent appelées à Nicolet par Mgr Gravel, de s'établir dans le nouveau monastère, la porte se ferma sur elles, à jamais.

Cette cérémonie a profondément

ému les nombreux fidèles qui y assistaient.

Après la bénédiction, Mgr Brunault a adressé la parole. Sa Grandeur a fait l'historique de la maison depuis sa fondation il y a treize ans, démontrant la protection visible de la Providence sur elle; Elle a parlé de la religion, de ces prisonnières volontaires, et remercié les personnes venues en si grand nombre apporter leur sympathie à ces filles de la pénitence.

Cette fête restera mémorable dans l'histoire de notre ville.

SUCCESEUR DU
CAPITAINE LOYE

Le lieutenant Edgar prendra, ce soir, le commandement du poste No 5. A la prochaine séance de la Commission de Police, M. Edgar sera nommé capitaine en remplacement du capitaine Loye, décédé.

Le lieutenant Brodeur, du poste No 9, a été transféré au poste central.

UN CADEAU PONTIFICAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 26. — Le P. Jeannotte, O. M. I., curé de l'église du Sacré-Coeur, a reçu de N. S. Père Pie X un magnifique objet d'art, qui constituera un des prix spéciaux de la tombola qui aura lieu au mois d'octobre prochain pour aider à la construction de la nouvelle église. Ce cadeau consiste en une reproduction en nacre de l'arrivée des Rois Mages à Bethléem et est évaluée à \$1,000.

MORT D'UN COMPATRIOTE

MINORU GAGNE LE DERBY

Le coursier du roi Edouard se classe bon premier dans la grande épreuve classique anglaise.

Epson, 26. — Une forte averse qui a commencé ce matin et a continué jusqu'à midi, a retenu chez elles des milliers de personnes qui avaient l'habitude d'aller voir chaque année le Derby à Epson. Ajoutons que le temps était encore menaçant et qu'on prédisait des orages pour l'après-midi. Ce sont surtout ceux qui se rendent au champ de courses en voitures qui se sont abstenus. Il y avait encore une bonne procession sur les routes, mais elle était moins considérable que par le passé. Il y avait une foule de taxicabs. Les cochons d'Inde étaient nombreux, on remarquait cependant celui de G. Vanderbilt, occupé par Clarence Mackay, M. Vanderbilt, et des amis américains.

Le roi Edouard, la reine Alexandra, la princesse Victoria, le prince et la princesse de Galles, et les autres membres de la famille royale ont fait le voyage en chemin de fer. En arrivant

à Epson, ils ont été conduits dans des voitures de gala à l'enceinte royale. Le prix Caterham, de 200 souverains pour pouliniers de 2 ans, 5 furlongs, a été gagné par Sun Cloud. Acunha est arrivé deuxième et Haggwood, troisième. Il y avait 14 partants.

Le Derby, prix de 6,500 souverains pour pouliniers et pouliches de 3 ans, distance 1 mille et demi, a été gagné par Minoru, propriété du roi Edouard. Minoru était favori.

La victoire de Minoru a été extrêmement populaire et a provoqué une scène d'enthousiasme.

Louvier à M. Raphael est arrivé deuxième et William IV, troisième. Il y avait 15 partants.

Minoru est issu de Cyllene et de Mother Siegel.

Le Stewards Handicap, de 1,000 souverains pour chevaux de trois ans, 1 mille et 4 furlongs, a été gagné par Perséus III à H. P. Whitney. L'Anson est arrivé deuxième et Mustapha, troisième. Il y avait 10 partants.

AU PARC SOHMER VENDREDI

Beansey aura à faire la bataille de sa vie.—Le record de Carroll.

LA BOXE

LE GRAND MATCH DE L'ANNEE

Les amateurs de boxe ont au complet la joie depuis que les journaux ont annoncé le match de Beansey contre Carroll. Beansey est un batailleur si extraordinaire, et Carroll un pugiliste si remarquable que ce combat va attirer au parc Sohmer, vendredi soir, tous les sports de Montréal.

LE RECORD DE CARROLL

Carroll passe trois livres de moins que Beansey, ce qui n'empêche pas qu'il est le seul homme qui ait à son crédit une victoire sur Beansey, bien que pesant moins que lui. Ce qui fait place Carroll dans une classe à part, il n'y a pas un autre boxeur qui puisse concéder quelques livres à Beansey et avoir l'ombre d'une chance de gagner.

Il y a un an que Carroll a ainsi battu Beansey. La bataille fut furieuse pendant cinq rounds, pendant lesquels Carroll eut constamment l'avantage. A la cinquième ronde, Beansey frappa fort bas et fut disqualifié. Depuis cette date, Beansey a juré qu'il prendrait une revanche éclatante mais ce ne fut pas chose facile que de mettre ces deux hommes dans le ring une seconde fois. Tous les promoteurs ont essayé jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu la permission de faire le combat. Le combat eut lieu vendredi soir, alors que les deux hommes semblaient tenir bons chacun dans leurs prétentions.

Voici le record de Carroll qui démontre la valeur de ce pugiliste. Dans cette nomenclature, la lettre D signifie que le match a été un draw; la lettre K signifie que Carroll a gagné; la lettre L signifie que Carroll a été battu par un knock-out; et la lettre E qui ne se rencontre que deux fois, veut dire partie perdue.

1903	Gagné	A	Rds
Janv. 9—D. Fred Bryan, Cambridge.	6		
Janv. 10—W. Harry Raymond, Boston.	6		
Janv. 31—W. Geo. Philen, Lewiston.	15		
Mars 2—W. Jack Smith, Boston.	6		
Mars 20—K. Jig Stone, Boston.	3		
Mars 24—K. Danny Snyder, Boston.	5		
Mai 11—K. Young Fitzsimmons, Bel-jows Falls, N.Y.	6		
Mai 17—K. Young Fitzsimmons, Bel-jows Falls, N.Y.	6		
Jun 26—D. J. Hamilton, Beljows Falls, N.Y.	15		
Jul 26—D. J. Hamilton, Beljows Falls, N.Y.	15		
Oct. 1—K. D. Lowry, Providence.	10		
Nov. 7—K. D. Lowry, Providence.	10		
Nov. 14—D. J. Hamilton, Boston.	6		
Déc. 16—D. A. Rice, Adams, Mass.	6		
Déc. 19—D. Joe Bernstein, Boston.	12		
1904			
Janv. 25—D. Kid Goodman, Boston.	8		
Fév. 6—D. Tommy Feltz, Boston.	10		
Fév. 22—D. Billy Ryan, Boston.	10		
Mars 10—K. Kid Goulette, Boston.	12		
Mars 12—W. Tommy Feltz, Lawrence, Mass.	12		
Mars 31—K. Jim Lewis, New Bedford, Mass.	10		
Avril 7—D. Kid Goodman, Boston.	15		
Avril 20—K. Austin Maguire, Boston.	10		
Avril 23—W. D. Bryson, Chelsea.	15		
Mai 2—W. Tommy Daly, Boston.	15		
Mai 23—Tommy Daly, Boston.	15		
Jun 17—D. Kid Goodman, Boston.	12		
Jun 23—D. Young Corbett, Boston.	10		

GEORGES LEPAGE ET YOUNG PROKOS

Ces deux hommes se rencontreront vendredi soir dans une lutte à finir au Théâtre Empire.



GEORGES LEPAGE QUI SE RENCONTRERA VENDREDI AVEC YOUNG PROKOS.

Prokos dans un match de 3 ans à finir. Ce sera là un événement d'une importance exceptionnelle, car Lepage a battu jusqu'ici tous les hommes qui

Demandez le **SCOTCH**

“**WATSON**”

CHEMISES de NEGLIGENCE, 85c

Nous faisons une spécialité des chemises de négligé à 85c. Elles sont de dessins exceptionnellement désirables, et naturellement nous garantissons l'ajustement. Vous paieriez cinquante pour cent de plus ailleurs pour de semblable qualité—pourquoi ne pas économiser ?

R. J. TOOKE, 177 Rue St Jacques
493 Ste Catherine Ouest
473 Ste Catherine Est.

se sont présentés, entre autres le fameux Ackerman, Conkle, Henderson, etc. Il aura cependant dans Prokos un formidable adversaire. Le Grec a en effet un brillant record, et a terrassé presque tous ceux qui lui ont fait face aux États-Unis.

La lutte de vendredi soir sera pour un pari de \$100, et aura lieu au théâtre Empire.

Le 20 avril dernier, Lepage a vaincu l'un des amis de Prokos, à New-York, en présence de 500 personnes. Prokos a promis de rendre la revanche de son ami et il est venu à Montréal bien déterminé à tomber le lutteur mont-réalais.

L'enjeu de la rencontre a été déposé entre les mains de Eugène Tremblay. Lepage a encore \$100 à parier qu'il battra Prokos vendredi.

L'OUVREURE DE LA SAISON

LE CLUB MONTRÉAL EST PRÊT A SA RENCONTRE DE SÉMI-DI AVEC LES TROUSSEURS.

LA CROSSE

Le club Montréal est prêt à sa rencontre de samedi avec les Trousseurs, champions de la N. L. U., et il s'attend bien d'inaugurer l'ouverture de la saison de la ligue par une victoire. Les deux clubs ne peuvent s'attendre à ce que le président de la ligue, M. E. C. St. Pierre, ait accepté la proposition. Querrie voudrait avoir comme referees des gens d'Ontario, tandis que le club de Montréal croit qu'il y a les hommes compétents pour remplir la charge.

ROCHESTER BATTU HIER

MONTRÉAL TRIOMPHE DU PREMIER CLUB DE LA LIGUE DE L'EST PAR 4 A 1.

BASEBALL

Le club Rochester, qui occupe la première place dans la ligue de l'Est, a été battu hier par l'équipe de Casey. Nos hommes ont mieux joué que leurs adversaires, au champ et au bâton, et ont triomphé par un score de 4 à 1.

Les visiteurs n'ont pu faire plus de trois hits dans toute l'après-midi, tandis que les frappeurs locaux n'en ont pas fait moins de sept innings, sur les balles de Holmes, qui, cinq fois de suite, avait empêché ses adversaires de compter un seul point.

MONTRÉAL	A.B.R.H.P.O.A.E.	ROCHESTER	A.B.R.H.P.O.A.E.
Joyce, 1f.	0	0	1
Yager, 1f.	0	0	1
O'Neill, 1f.	0	0	1
Jones, 1f.	0	0	1
Cockill, 1f.	0	0	1
Casey, 2b.	0	0	1
Corcoran, 2b.	0	0	1
Buelow, c.	0	0	1
Clarke, c.	0	0	1
Rogers, p.	0	0	1
Winter, p.	0	0	1
Total	27	4	27

ROCHESTER	A.B.R.H.P.O.A.E.	MONTRÉAL	A.B.R.H.P.O.A.E.
Anderson, 1f.	0	0	0
Holly, 1f.	0	0	0
Maloney, 1f.	0	0	0
Ganzel, 1b.	0	0	0
Batch, 1f.	0	0	0
McDonald, 2b.	0	0	0
Pattee, 1b.	0	0	0
Rutler, c.	0	0	0
Holmes, p.	0	0	0
Beecher, p.	0	0	0
xFlanagan, 1f.	0	0	0
Total	30	1	34

XX frappé pour Holmes à la 5e inning. Score par innings: 100000000-1. Montréal, 0002010X-4. Somme: Coup pour 2 buts. Buelow, laissé sur les buts, Montréal, 6; Rochester, 2; buts sur erreurs, Montréal; 1; Rochester, 1; buts volés, Butler; sacrifice hits, Joyce, Yager. Tercet, buts sur 4 balles, Holmes, 2; Winter, 2; struck out, Rogers, 1; Winter, 1; Holmes, 3; Beecher, 1; hits sur les balles de Rogers, 2, en 1-2-3 innings; sur celles de Winter, 1, en 1-3 innings; sur celles de Holmes, 8 en 7 innings; sur celles de Beecher, 1, en 1-2 innings. Temps, 2 heures. Umpires, Murray et Finnegan. Assistance, 1,200.

A Toronto:	R. H. E.
Buffalo.	000202001-6 8 0
Toronto.	000000000-0 0 0
Batteries: Vovinkle et Woods; Moffatt, Kellogg et Vandegrift.	
A Newark:	R. H. E.
Baltimore.	000300020-5 6 2
Newark.	00011020X-7 7 2
Batteries: Adkins et Byers; Frill et Kriebel.	
A Providence:	R. H. E.
Jersey City.	112220000-9 18 0
Providence.	000000010-1 7 1
Batteries: Gostell et Knotts; Hardy, Sline et Fitzgerald.	

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Rochester.	14	7	667
Toronto.	13	9	600
Montréal.	13	9	591
Buffalo.	12	12	528
Jersey City.	12	12	520
Newark.	9	18	409
Baltimore.	9	18	378
Providence.	7	14	338

Le club Montréal a engagé un nouveau catcher, Starnagis, dernièrement avec Toronto.

LIGUE AMÉRICAINNE

A St Louis:	R. H. E.
St Louis.	000100010-0 14 0
Boston.	000000000-0 3 1
Batteries: Graham et Origer; Moran et Carrigan.	
A Détroit:	R. H. E.
Détroit.	00140101X-7 10 3

Depuis plus de 100 ans le Blanc de Plomb B.B. de Brandram



est reconnu comme étant la meilleure peinture de blanc de plomb sur les marchés de l'univers.

Le procédé de Brandram fait le blanc de plomb le plus pur et le plus beau qui soit connu.

Il a une plus grande capacité de couvrir, peut supporter une plus grande quantité d'huile de lin, et fait plus de peinture que les autres blancs de plomb.

Fabriqués en Canada par **BRANDRAM-HENDERSON LIMITED.**

MONTRÉAL — HALIFAX — ST. JOHN — WINNIPEG

Washington. . . 011001010-4 6 1
Batteries: Mullin et Schmidt; Groom, Tannhill et Street.
A Cleveland: . . 020000000-0 1 1
Philadelphie. . . 050000022-13 16 1
Batteries: Falkenberg, Rhodes et Eastley; Bender et Thomas.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMÉRICAINNE

	Gag.	Perd.	P.C.
Détroit.	21	11	656
Philadelphie.	18	11	621
St. Louis.	17	13	567
New York.	17	13	567
Chicago.	16	17	469
St. Louis.	14	18	467
Cleveland.	12	19	287
Washington.	8	22	267

LIGUE NATIONALE

A New York:	R. H. E.
St. Louis.	000000000-0 5 1
New York.	10000000X-1 0 1
Batteries: Saltee et Bresnahan; Raymond et Schiel.	
A Brooklyn:	R. H. E.
Chicago.	000002110-4 3 2
Brooklyn.	000000300-3 7 2
Batteries: Pfeister, Overall et Moran; McIntyre et Bergen.	
A Philadelphie:	R. H. E.
Philadelphie.	000000000-0 2 2
Cincinnati.	000010000-1 0 1
Batteries: Sparks et Doodin; Ewing et Roth.	
A Boston:	R. H. E.
Pittsburg.	200300100-10 12 4
Boston.	000002000-2 6 4
Batteries: Philpott et Gibson; McCarthy et Graham.	

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Pittsburg.	20	11	646
Chicago.	21	13	618
Cincinnati.	17	17	500
St. Louis.	14	18	500
New York.	13	15	464
Brooklyn.	13	16	445
St. Louis.	12	19	441
Boston.	11	19	387

COURSES DE WOODBINE

Toronto, 26.—Résultat des courses d'hier à Woodbine:

1ère course, à réclamer, \$500, chevaux de 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges — Purky, 108, Herbert, 15 à 1; Bobby Kean, 116, Rettig, 8 à 1; 2e, Malediction, 112, Harry, 5 à 1. Temps, 1:47. Waterbridge, Arrowswift, Varieties, Xénocrates, Adonis.

2e course, \$1000, Prix des Éleveurs, 1 mille et un furlong — Courtney, 122, Mentry, 1 à 2; 3e, Tolland, 122, Mentry, 1 à 2; 4e, Fort Garry, 122, Goldstein, 13 à 5; 5e, Temps, 1:58-2-3. Desert Star a aussi couru.

3e course, \$1000, Prix des Éleveurs, 1 mille et un furlong — Courtney, 122, Mentry, 1 à 2; 4e, Fort Garry, 122, Goldstein, 13 à 5; 5e, Temps, 1:58-2-3. Desert Star a aussi couru.

4e course, \$1000, Prix des Éleveurs, 1 mille et un furlong — Courtney, 122, Mentry, 1 à 2; 5e, Fort Garry, 122, Goldstein, 13 à 5; 6e, Temps, 1:58-2-3. Desert Star a aussi couru.

5e course, \$1000, handicap du Prince de Galles, chevaux de 3 ans et plus, six furlongs — Lady Irma, 107, Rettig, 7 à 2; 6e, Purslane, 93, Mentry, 10 à 1; 7e, River, 119, Goldstein, 2 à 1; 8e, Temps, 1:42-5. Personal Center Shot, Cooney K. Elliott et Smiley Corbett ont aussi couru.

6e course, \$500, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 11-16 mille — Howard Sheen, 111, Chandler, 30 à 1; 7e, Edwin Gum, 108, Caldwell, 7 à 1; 8e, Ida May, 100, Ganz, 5 à 1; 9e, Temps, 1:40-3. Hinch, Great Jubilee, Patriot, Holloway et Ben Double ont aussi couru.

7e course, \$1000, handicap du Prince de Galles, chevaux de 3 ans et plus, six furlongs — Lady Irma, 107, Rettig, 7 à 2; 8e, Purslane, 93, Mentry, 10 à 1; 9e, River, 119, Goldstein, 2 à 1; 10e, Temps, 1:42-5. Personal Center Shot, Cooney K. Elliott et Smiley Corbett ont aussi couru.

8e course, \$500, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 11-16 mille — Howard Sheen, 111, Chandler, 30 à 1; 9e, Edwin Gum, 108, Caldwell, 7 à 1; 10e, Ida May, 100, Ganz, 5 à 1; 11e, Temps, 1:40-3. Hinch, Great Jubilee, Patriot, Holloway et Ben Double ont aussi couru.

9e course, \$500, handicap du Prince de Galles, chevaux de 3 ans et plus, six furlongs — Lady Irma, 107, Rettig, 7 à 2; 10e, Purslane, 93, Mentry, 10 à 1; 11e, River, 119, Goldstein, 2 à 1; 12e, Temps, 1:42-5. Personal Center Shot, Cooney K. Elliott et Smiley Corbett ont aussi couru.

10e course, \$500, handicap du Prince de Galles, chevaux de 3 ans et plus, six furlongs — Lady Irma, 107, Rettig, 7 à 2; 11e, Purslane, 93, Mentry, 10 à 1; 12e, River, 119, Goldstein, 2 à 1; 13e, Temps, 1:42-5. Personal Center Shot, Cooney K. Elliott et Smiley Corbett ont aussi couru.

La Lager Regal convient aux personnes qui peuvent difficilement digérer le lait. Et cependant, la Lager Regal contient presque complètement le même volume de nutrition qu'une quantité égale de lait, cela se trouve sous une forme agréable au goût et profitable aux voies digestives. Donnez votre commande d'après le nom.



Hamilton Brewing Association Limited, Hamilton
GEORGE SORGIUS, 35 Rivard, Montréal,
Agent Distributeur. Tél. Est 1194.

Achetez votre Chapeau de Paille



Notre nouveau stock est maintenant prêt et nous pouvons vous offrir le chapeau qui vous convient, au plus bas prix. Nous avons importé directement des fabricants les meilleures marchandises et nous avons la plus grande variété à Montréal.

Chapeaux de Paille de 75c à \$4.00 chacun.
Véritables Panamas de \$5.00 à \$10.50, et
Nos Chapeaux de \$10.50 sont semblables à ceux généralement vendus de \$15.00 à \$20.00.

Certains hommes font erreur en pensant qu'en payant un prix élevé ils ont un meilleur chapeau. Regardez bien et comparez.

Il nous fait toujours plaisir de montrer nos lignes. Venez à n'importe lequel de nos magasins.

Angle des rues Craig et Bleury,
401 rue Sainte-Catherine Ouest,
et 229 rue Sainte-Catherine,
(3ème porte à l'ouest de la rue Bleury).

BOIS DE SCIAGE

J. H. REDFERN, 920 Rue Charlevoix.
PHONE MAIN 56, MONTREAL, QUE.

Et vous le recevrez au plus bas prix. Livraison Prompte et Exacte.

ED. PELLETIER CHAMPION

IL SE CLASSE BON PREMIER DANS LE TOURNOI DE QUILLES QUI S'EST TERMINE SAMEDI A LA SALLE BEAUCHAMP.

LES QUILLES

Edmond Pelletier s'est classé bon premier dans le tournoi de quilles pour le championnat de Montréal, qui s'est terminé samedi soir aux salles de St. Beaufort, 100A, rue Sainte-Catherine Est. Pelletier a obtenu un total de 4,499 en 20 parties, dont voici le détail:

225	210	209	204	201
194	191	189	187	185
179	179	178	178	177
178	172	168	168	166
183	168	158	148	145-4499.

Voici les noms des 13 gagnants et les prix qu'ils ont remportés, ainsi que leur score:

- Ed. Pelletier, National, 4499, coupe en argent donnée par le Ballaragon Buffet.
- Dumont, Champêtre, 4255, médaille en or donnée par St. Beaufort, propriétaire de la salle de quilles.
- St. Germain, National, 4234, médaille d'argent donnée par St. Ballaragon.
- S. Bach, M. A. A. A., 4317, boutons de manchettes, en or, donnés par Fred. Nelson.
- Fillon, Champêtre, 4215, boucle donnée par Samuel May.
- Labelle, Champêtre, 4271, paire de chaussures de \$5, donnée par O. Le-compte.
- Nelson, Mikado, 4232, chapeau donné par N. Jobin.
- Sutherland, Y. M. C. A., 4211, boîte de cigares donnée par M. Courteau.
- J. H. Pelletier, National, 4187, boîte de cigares donnée par le magasin Mikado.
- Boullianne, Champêtre, 4135, bouteille de champagne donnée par le Café des Nouveautés.
- H. A. Foucher, National, 4068, bouteille de cognac donnée par Ernest Leclair.
- Bryson, Crescent, 3977, bouteille de whisky donnée par Ald. Ballaragon.
- Lapointe, Champêtre, 3754, prix de consolation, homard, donné par J. Laporte.

Les prix seront distribués prochainement. M. S. Beauchamp organise pour la circonstance une jolie petite fête. Pelletier vainqueur du tournoi, est aussi le champion du Canada au jeu de pool.

Un autre tournoi pour une boucle en caoutchouc d'une valeur de \$17, donnée par la Brunswick Balke Collender Co., est commencé d'hier soir au même endroit.

Coupe parfaite

élégance, bon goût, voilà ce que vous obtenez, à UN SEUL PRIX

quand vous achetez les vêtements faits des meilleures étoffes importées.

SUR COMMANDE
PAR THE ENGLISH & SCOTCH WOOLLEN CO.
Halterie 250-291 Sainte-Catherine O. C.

LA PRESSE

MONTREAL, 26 MAI 1907

NOS ENTREPRISES FRANCO-CANADIENNES

Une discussion bien inopportune a surgi à Québec, à propos d'une réclamation en faveur de quelques sociétés industrielles et commerciales insérées dans une brochure officielle. Le rôle de notre province consiste autant à attirer chez nous le capital que la population. Le gouvernement doit faciliter les hommes de finance sur notre situation économique en même temps que la classe agricole sur la situation de nos campagnes. Le seul reproche que l'on pourrait lui faire, ce serait, plutôt, de ne pas avoir mentionné toutes les entreprises françaises opérant en Canada, tel que le Crédit foncier franco-canadien, par exemple. La liste de ces sociétés est si limitée qu'on ne pourrait pas invoquer le défaut d'espace. Nous croyons que les officiers et les agents canadiens s'occupant d'immigration ont bien fait d'avoir attiré l'attention des capitalistes sur le nouveau champ d'opérations que leur offre la Province de Québec. Les plaintes occasionnées par ce premier essai ne prouvent qu'une chose: c'est qu'il faudrait systématiquement ces efforts.

Dans le cours de la discussion, Monsieur Bourassa est retombé dans sa malheureuse habitude de lancer des assertions erronées qui ôtent toute valeur à ses déclarations les plus vraies. Il a attribué à Monsieur Carboneau la fondation du Crédit municipal, ou, du moins, une collaboration fort active. Quand le Crédit municipal a été établi par les efforts persistants de Monsieur L. H. Taché, Monsieur Carboneau avait déjà laissé Paris depuis plusieurs années et il n'eût jamais l'occasion de s'en mêler. Quel intérêt y a-t-il à vouloir discréditer une entreprise honnête, qui a toujours été fidèlement administrée?

A PROPOS D'UNE GRÈVE

La "Presse" tient assez bien, nous l'espérons, non seulement le public ouvrier, mais tout le grand public, au courant des grèves qui se déclarent de ci et de là. Nous n'y pouvons rien naturellement, parce que nous sommes incapables de faire une impression, durant la bataille, sur aucun des combattants. Notre rôle se borne à celui de ces grandes ambulances qui vont recueillir les blessés dans quelque camp qu'ils se trouvent.

À proprement parler, il n'y a pas de lutte dans notre pays entre le capital et le travail.

La lutte est, plutôt, entre des employés subalternes et les ouvriers sous eux. Le capital est anglais, nous l'admettons, sans discussion. La main-d'œuvre est française. Les actionnaires qui n'ont pas le temps de voir à tout, confient la direction de leur affaire à l'un des leurs, qui, bien souvent, est porté à attribuer plus d'importance à sa propre personne qu'aux intérêts dont il est chargé. De là morgues, passe-droits, interpellations grossières provoquant chez les ouvriers la même répugnance que les lois de la physique expliquent si bien par la formule: "la réaction est égale à l'action." Ceux qui veulent confier, avec raison, le développement de leurs affaires à la main-d'œuvre de Québec devraient savoir que le feu et l'eau ont rarement de succès en compagnie. Nous possédons la population la plus soumise au devoir, parce qu'elle est très religieuse. Elle ne comprendra jamais la domination de subalternes orgueilleux qui perdent la tête parce que quelqu'un leur a mis un fouet en mains. Ce sont ces personnes qui pour se faire valoir disent à leurs directeurs, les trois quarts du temps: "Ce monde-là est très bien payé; je le ai sous la main." De là tous les conflits.

Nous n'appliquons pas ces remarques d'ensemble à aucun cas particulier; mais, s'il y a des philanthropes parmi nos lecteurs anglais, ils comprendront facilement qu'on ne fera jamais rien de bon avec nos gens, depuis le plus élevé dans la société jusqu'au plus bas, qu'en les traitant avec déférence et justice. C'est ce qu'il y a de commun entre le Canadien-français et l'Écossais: "nemo me impune lacessit" — "Personne ne me froisse impunément."

Nous n'entrons pas dans le mérite des grèves de Magog, qui se répètent pour la troisième ou quatrième fois en sept ans. Personne ne peut mettre, dans ces questions, le doigt entre l'arbre et l'écorce. Mais, nous devons nous occuper d'une chose qui nous concerne sérieusement: du blâme que la "Presse" mettait, samedi dernier, sur le compte du curé de Magog, le Révérend Monsieur Brossard.

On sait que nos correspondants ont beaucoup de latitude, surtout en temps de grèves, parce que sans être socialiste, ni démagogue, nous apprécions plutôt la misère de celui qui pèche, qui, parfois, risque sa santé à travers les miasmes journaliers et l'inévitable poussière d'une filature, que le soul de l'actionnaire ou son argent seul est en cause. Ni le pouvoir civil, ni la société n'ont encore pu établir une balance sûre entre ces deux risques: la santé d'un côté, la sauvegarde d'un argent légitime de l'autre. Donc, que le grand procès entre le travail et le capital continue à se faire honnêtement devant le public.

Quelquefois, les intéressés vont trop loin. Il est possible que les ouvriers de Magog aient pu croire avoir raison de mettre leur curé en cause. Mais, ce point sort de la juridiction des journaux. N'oublions pas que le pape Léon XIII a proclamé qu'il faut donner toutes les chances au travail de prendre sa place dans la société. C'est le grand Pape qui a donné au monde la charte du travail. Et Dieu merci, tous les pays du monde en ont fait leur profit. "Le juste salaire", proclamé par Léon XIII, n'est-ce pas le mot d'ordre que nous voyons, aujourd'hui, dans toutes les législations? Or, tout prêtre est un soldat du Pape.

Il faut pouvoir bien pénétrer dans les devoirs d'un curé avant de le passer en jugement. Malheureusement en temps de guerre, on ne voit que le côté militant, et ce n'est pas défendu de le faire. Mais, les observateurs sérieux, comme les journaux, par exemple, n'ont pas le droit d'en agir ainsi. À quel sert à un spectateur sincère d'intervenir, s'il n'en a pas l'autorité, entre deux combattants? Il sait d'avance que son bon vouloir sera misé en cause par l'un des deux. C'est la première fois que la "Presse" s'est, dans un mouvement impulsif, envers la noble cause du travail, interposée entre les combattants. Le curé a charge d'âmes; un journal n'a que la charge de certains intérêts temporels; nous aurions mal vu gré d'opposer notre mission du temps à une autre qui regarde l'éternité. À chacun des intéressés à exercer sa conscience comme il l'entend. Les sympathies de la "Presse" sont toujours, comme nous venons de le dire, avec la faible et le luttant; mais, la faible et le luttant nous désarmeraient si, à leur lutte contre le capital, ils ajoutaient la lutte contre le clergé, c'est-à-dire contre l'homme qui perpétue la tradition de Jésus-Christ lui-même sur la noblesse du travail. Cette dernière condition n'est plus de notre domaine. Nous avons trop commenté la merveilleuse encyclopédie de Léon XIII pour nous déjuger maintenant. On peut croire dans son for intérieur qu'un prêtre a eu tort de ne pas avoir partagé certaines vues, plutôt que d'autres; mais, il faut être bien éclairé pour pouvoir le juger publiquement.

Nous avons en notre possession deux requêtes en opposition signées par tout ce qu'il y a de respectable à Magog: l'une contre le curé, l'autre en sa faveur. Nous sommes certain de mécontenter les deux partis en refusant de les faire connaître, au moins dans nos colonnes; mais, est-ce que le public serait plus avancé si nous en permettions la publication?

AFFAIRES MUNICIPALES

Le conseil, à spécialement siégé, hier, sur les crédits de la Commission de la Voirie, les règles du Conseil ayant été suspendues à cet effet. Quelques rapports de la Commission des Finances à ce propos ont été approuvés, d'autres ont été référés de nouveau à la Commission de la Voirie et à celle des Finances pour étude supplémentaire. Parmi ceux-ci, on remarque une demande de \$80,000 pour l'achat de deux terrains destinés à servir de cours à matériaux pour le département de la Voirie: l'une près de la rue St-Denis, l'autre près du chemin Papi-

point de vue de l'échevin Giroux, nous serions, nous-mêmes, de l'avis du président de la Commission de la Voirie. Mais il y a bien d'autres questions à envisager. Le service de la Voirie n'est pas le seul qui ait besoin de crédits pour la balance de l'année; d'un autre côté, ce département a-t-il tout ce qu'il faut pour le service nécessaire, indispensable? Il y a, par exemple, l'arrosage, le nettoyage des rues; est-ce que le montant qui a été mis à la disposition du département de la voirie jusqu'ici est suffisant, ou serons-nous condamnés, encore cette année, à patagner dans la boue ou à être suffoqués par les flots de poussière? Nous avons entendu, hier même, l'échevin Giroux se plaindre de l'insuffisance des crédits affectés à cette fin; pourquoi, alors, ne pas se dispenser, pour cette année, de l'achat d'un terrain dont la ville n'a pas absolument besoin, et porter à l'item de l'arrosage et du nettoyage des rues la balance des \$80,000 demandés, le prix de l'un des terrains en ayant été déduit?

Pour nous, actuellement, il n'y a qu'une solution raisonnable: faire face aux nécessités du présent et attendre les développements pour l'avenir. Mais une chose à laquelle tous les citoyens tiennent, c'est l'arrosage et le nettoyage des rues. Qu'on ne l'oublie pas!

La tyrannie des "Quo Warranto" à singulièrement énévéré les membres du conseil; à tel point, que la procédure se trouve pour ainsi dire paralysée; les affaires de la ville en souffrent, nécessairement. Les échevins ne paraissent pas disposés à prendre la moindre responsabilité, et à chaque instant, sur la plus insignifiante des propositions, on consulte les avocats de la ville. À qui doit-on s'en prendre? Est-ce au peu de courage des membres du conseil, ou bien à ceux qui, par tracasserie, ont causé la perturbation à l'hôtel de ville? Nous croyons que les reproches doivent s'adresser aux uns et aux autres. D'un autre côté, on ne peut que s'applaudir sur le peu de clarté des articles de la charte, ou plutôt sur le manque de concordance de ces articles. On nous dit qu'on a remédié à tout cela à Québec, et les questions de procédures seront plus facilement réglées avec les nouveaux amendements à la charte. Tant mieux, car, autrement, ce serait à désespérer de notre administration.

Qui est responsable de la pose de la chaîne du trottoir du chemin Papineau, entre les rues Sainte-Catherine et Ontario? Sont-ce les inspecteurs de la ville? On nous rapporte, en effet, que cette chaîne qui a été faite l'automne dernier, et qui a été, alors, acceptée par les inspecteurs, est dans un tel état de délabrement que la ville est, aujourd'hui, obligée de la relever, en payant, naturellement, le coût de ces travaux supplémentaires. Voilà, certes, un cas qui ne fait pas honneur à l'administration de la voirie et que nous ne pouvons trop dénoncer. Le budget de la ville n'est, pourtant, pas trop plantureux pour qu'on se vaille ainsi l'argent destiné aux travaux municipaux.

Qui est responsable de cet état de choses?

PIANOS A LOUER

Pianos loués à partir de \$2.00 et plus par mois. Loyer de six mois alloué si on achète. Un seul système de prix et conditions faciles de paiements, chez NORDHEIMER'S, Limited, 589 Ste Catherine ouest.

Le Piano-Pianola est le seul instrument au monde muni du Metrosystème — un guide pour l'interprétation — et le Thémodyst — qui accentue le thème et chaque note, et autres avantages exclusifs qui assurent un jeu artistique. Démonstrations tous les jours, chez NORDHEIMER'S, Limited, 589 Ste Catherine ouest, seuls agents pour les pianos Steinway. 154-n ed

LA CURIOSITE

Conduit aux renseignements et à la vérité.

Que ferons-nous pour être sauvés? Tel était le titre d'une des conférences de Robert Ingersoll, Croyants et sceptiques se pressaient pour l'entendre. Des milliers se demandent: "Que ferai-je pour me débarrasser des pellicules de la vie?" Voici la réponse: "Tuez le germe, cause des pellicules, de la chute des cheveux et de la calvitie; et le seul remède à employer, c'est Herpicide de New-Bro." C'est la plus récente découverte d'un laboratoire. C'est l'unique préparation que l'on dit et que l'on garantit pouvoir guérir le germe des pellicules. C'est une excellente préparation pour la chevelure, exempte d'huile, de graisse ou de substance collantes. Essayez-le afin de vous rendre compte de sa valeur véritable. Vendu chez les principaux pharmaciens. Envoyez 10c en timbres, afin d'en recevoir un échantillon, à The Herpicide Co., Detroit, Mich. Les bouteilles de \$1.00 garanties. Quenelle et Gauthier, 6 magasins: J. M. Cavanagh, 2208 rue Ste Catherine, agents spéciaux. 154-n ed

Combustible Bon Marché

Coke pour usage domestique, brûlant bien, s'allumant aisément, propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coût \$2.50 la tonne moins que le charbon anthracite.

Interrogez votre marchand de charbon.

Commandes C. O. D. acceptées.

Montreal Light, Heat & Power Co 222-n

EAU DE SOURCE LAURENTIENNE

Idealement pure et rafraichissante

Chassez promptement de votre sang le chumatisme en prenant le "Remède du Dr Shoop contre le Rhumatisme". Les frictions n'ont jamais guéri le rhumatisme. Le sang qui fait atténuer le "Remède du Dr Shoop" est spécialement fait pour le sang. Pour le constater, essayez-le. En vente dans toutes les pharmacies. 154-n ed

Hunyadi János

La Meilleure Eau Naturelle Laxative

Cette populaire eau laxative est le meilleur remède contre l'indigestion et l'irregularité des intestins et de l'estomac. Elle est si bien et si avantageusement connue qu'elle n'a pas besoin de prescription. Le fait qu'elle est en usage depuis si longtemps et en si grande quantité est sa meilleure recommandation. Elle agit promptement et sûrement, mais à la fois gentiment, et ne laisse aucun effet désagréable. Faites-en l'essai quand vous souffrez de

CONSTIPATION

COMMON SENSE

Tue rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Ne sont pas mauvais. Chez tous les marchands, ou

Common Sense Mfg. Co., Toronto, Ont. A 101-n

Un Magnifique Parquet

Un bel objet est agréable en autant qu'il conserve sa beauté. Un plancher, qu'il soit neuf ou vieux, une fois qu'on l'a traité au SIMPLEX, reprend toute la beauté du bois naturel et cette beauté demeure.

Par ce procédé, un plancher est raboté à la machine, passé au papier sablé à la machine, rempli, préparé, fini et poli à la machine. Le rabot enlève toutes les bosses du bois et rend le plancher parfaitement uni et propre.

La machine au papier sablé en rend la surface parfaitement douce.

Les fentes entre chaque planche et tous les pores du bois sont remplis par le procédé SIMPLEX.

Puis le plancher est préparé avec la préparation à plancher Simplex et poli, enduit d'une couche de fini Simplex et poli de nouveau par le procédé électrique Simplex.

Un plancher ainsi traité est parfaitement sanitaire et magnifique, et reste ainsi indéfiniment.

Demandez la brochure "Simplex Floor Talk."

FLOOR PLANING & SURFACING CO., LTD., Dépt. I, 332 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3547. K ed

AVIS D'INCENDIE

Nous désirons notifier nos clients que nous continuerons notre commerce à nos bureaux temporaires,

228 RUE ANNE.

Les commandes seront remplies comme d'habitude. Tél. Main 5252

THE JAMES ROBERTSON Co. Ltd.

The Dominion Cotton Mills Company, Limited.

The Merchants Cotton Company Limited

AVIS

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de The Dominion Cotton Mills Company, Limited, sera tenue au bureau de la Compagnie, No 112, rue St-Jacques, Montréal, jeudi, le 27 mai, 1907 à 12 heures, midi, pour recevoir le rapport annuel, élire les directeurs et s'occuper des affaires générales de la Compagnie.

Par ordre du Bureau, C. E. HANNA, Secrétaire.

Montréal, 15 mai 1907. 15.19.22.26

AVIS

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de The Merchants Cotton Company, Limited, sera tenue au bureau de la Compagnie, No 112, rue St-Jacques, Montréal, jeudi, le 27 mai, 1907 à 12 heures, midi, pour recevoir le rapport annuel, élire les directeurs et s'occuper des affaires générales de la Compagnie.

Par ordre du Bureau, C. E. HANNA, Secrétaire.

Montréal, 15 mai 1907. 15.19.22.26

N'hésitez pas et soyez "Chez Vous"

Et vous ne sauriez avoir la sensation d'y être si votre intérieur ne renferme pas des meubles qui vous plaisent.

Ici, nous en avons pour tous les goûts; nous les offrons

au COMPTANT ou à CREDIT

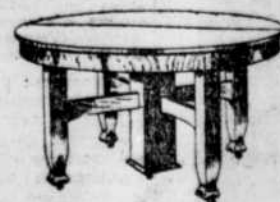
à des conditions qui ne vous seront offertes nulle part ailleurs.



SIDEBOARDS et BUFFETS



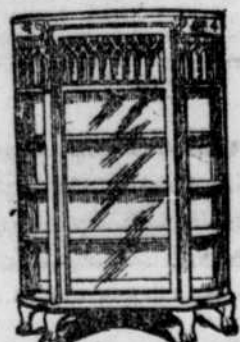
Chaises de salle à manger en véritable cuir de chèvre et avec siège en cuir splendide assortiment.



Tables à extension. Un choix sans rival, de



Ce "GO-CART" se repliant se rabat en avant et a un dossier se renversant et pneus en caoutchouc. Valeur de \$5.00. Spécial pour une semaine



Cabinets à porcelaine. En véritable chêne. Magnifique assortiment.

Vente spéciale à de grande réduction dans les prix afin de diminuer notre immense assortiment. De

\$2.38

EN MONTANT.

\$10.85 A \$150.00.

\$4.95

A

\$80.00.

\$2.65

EN MONTANT

\$11.98

EN MONTANT

METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO.,

A QUELQUES PORTES DE LA PLACE D'ARMES.

IMPORTANT — Livraison gratuite jusqu'à Lachine, Dixie, Pointe-Claire, Dorval, Montréal Ouest, Blue-Bonnets, Langueuil, Saint-Lambert, Montréal Sud.

LE CONGRES DE MANCHESTER

Suite de la première page
2ème Garde suprême—M. J. P. Pelletier de New Bedford, Mass.
1ère Sentinelle suprême—M. Joseph Soutière de Holyoke, Mass.
2ème Sentinelle suprême—M. F. X. Rivet de Lowell, Mass.
1er Syndic suprême—Dr. Albert Quessey de Fitchburg, Mass.



A. H. Quessey, M. D., de Fitchburg Mass., membre du comité des lois de la société des F. A.

2ème Syndic suprême—M. Hermé-Daniel de Webster, Mass.
3ème Syndic suprême—M. H. Desmarais de Attboro, Mass.
Doyen suprême—M. S. D. Martelli de Attboro, R. I.
Chaplain—les révérends Campeau O. M. I., de Lowell, Mass. et J. E. Bourgeois d'Attboro, R. I.
On a lu à l'assemblée plusieurs messages de félicitation des sociétés Canada-Américaines, l'association



M. P. J. Charron, échevin de Manchester, N. H., membre du comité d'organisation de la convention des F. A.

de la Jeunesse franco-américaine, l'U. S. J. B. d'A. et autres.
Environ huit cents convives ont pris part au festin savamment préparé; M. Guillet, chef suprême de l'ordre, président et avait à ses côtés les gouverneurs Quirio et Dufford; le maire de Manchester et autres personnes de marque. La fête a remporté un très grand succès, aussi les invités se sont-ils plu à féliciter hautement les organisateurs de la convention et du bouquet qui l'a couronnée.

DEUX NOMINATIONS

Suite de la première page
On adopte aussi la proposition de M. l'échevin Guillet, de demander à la cité de Montréal de bien vouloir fournir l'eau gratuitement aux écoles de la commission.
MM. Lapointe, Lafontaine et D'Arcy ont remarqué que cette demande est inutile parce que la ville n'a pas le droit de s'y rendre au cas même où elle traiterait à l'achat; cette imposition faite à la commission pour la fourniture de l'eau n'est pas une taxe, mais bien le prix d'une marchandise livrée. Cependant, devant l'insistance de M. Guillet, on permet l'adoption de la motion qui soulève probablement un débat intéressant lorsqu'elle sera présentée au conseil de ville.
M. le directeur-général est chargé par la commission d'étudier la question de l'opportunité de la construction de nouvelles écoles pour les filles et suggère l'emplacement le plus propice à ces écoles.
On lui envoie une lettre du conseil des Métiers et du Travail de Montréal demandant la suppression de la contribution mensuelle dans toutes les écoles, ainsi que l'admission aux mêmes titres que ceux qui demeurent dans le territoire où la commission a juridiction des enfants demeurant en dehors de la municipalité scolaire.
La commission décide de répondre qu'elle n'a pu complètement abolir cette contribution, mais elle l'a, cette année, réduite à 25c dans toutes les écoles subventionnées.

Le Cirage Polo donne un lustre noir brillant à vos chaussures. Un lustre NOIR — non pas bleu ou gris.

Vous avez probablement essayé les autres cirages, maintenant employez le meilleur — le cirage Polo.
Vous trouverez que vos chaussures durent plus longtemps et paraissent mieux, tant qu'elles dureront.
Le cirage Polo est une pâte ferme—vraie pourvue vous n'en gaspillez pas du tout.
Votre épicer ou votre bottier vend le cirage à chaussures Polo—en boîtes, les plus grandes et les plus propres qui existent.
Le cirage jaune Polo NETTOIE tout aussi bien qu'il fait luire les chaussures.

Les Dames l'Aiment.

CIRAGE
A
CHAUSURES

POLO

"Nourrit le Cuir — Résiste au Mauvais Temps."



VOULEZ-VOUS UN MOYEN

De braver le froid, l'humidité, les microbes,
De cuirasser votre gorge, d'assouplir vos cordes vocales,
De préserver vos bronches, de guérir vos poumons?

VOULEZ-VOUS UN MOYEN

De n'être jamais enrhumé, grippé, enroué, oppressé?

PRENEZ LES CAPSULES

CRESOBENE

ce merveilleux produit antiseptique qui imprègne de ses bienfaisantes vapeurs balsamiques tout l'appareil respiratoire et guérit les laryngites et les bronchites.

Dépôt général: Arthur Décarie, Pharmacien, coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, Montréal. En vente aussi dans toutes les bonnes pharmacies. Prix: 50c le flacon. A. 74—M. S. n

Quant à ce qui a rapport aux enfants étrangers à la municipalité, on ne peut donner gratuitement l'instruction à ces sujets en se servant du revenu produit de la taxe imposée aux contribuables de cette municipalité.

Les contrats pour le charbon sont accordés aux marchands qui le fournissent l'année dernière. La "Lackawanna Coal Company", représentée par M. Lebel, obtient le contrat pour la nouvelle école Salaberry.

Assistaient à cette séance, présidée par M. le chanoine Adam, MM. le juge Lafontaine, les échevins L. A. Lapointe et Dan. Guillet, le chanoine O'Meara, le Dr Décarie et Joseph McLaughlin.

IL IRA EN PRISON

Suite de la dernière page

de fer de la Vallée Est?

—Où, le contrat m'a été transmis.

M. Girard tente de prouver que le témoin avait raison de remettre les billets au président, que ces billets étaient parfaitement légitimes pour valeur reçue.

La question est de connaître, fait remarquer l'honorable président du tribunal, si le témoin était soigné pour les billets qu'il avait.

—Les billets que vous avez signés et remis à l'accusé lui étaient-ils donnés en sa qualité de président de la Vallée Est, et dans quel but?

—Encore une fois, il était président, et c'était pour rencontrer les délégués.

—De qui avez-vous reçu le contrat?

—Au meilleur de ma connaissance, de M. Comte, le premier constructeur.

—De tous les billets que vous avez donnés à votre frère, était-ce dans l'intérêt de la compagnie?

—C'était mon intention.

—Veuillez donc prendre connaissance d'un acte d'affectation hypothécaire en garantie collatérale consenti par la compagnie et lisez la fin.

Le témoin prend connaissance du document en question, et dit qu'il a pris part à cet acte d'intervention.

—Comment se fait-il que ces billets n'ont pas été payés?

—L'entreprise a-t-elle réussi?

—Non, les billets n'ont pas été payés. On a été forcé, pour des raisons politiques, de vendre le chemin de fer pour un vil prix, à cinq ou six ans; c'est une longue histoire. Le président nous a dit que l'on était bien forcé, car le gouvernement était en train de donner à une autre compagnie un droit de passage à côté du chemin de fer.

—Et c'est de la nature à enlever de la valeur à la ligne?

—Ici le juge fait remarquer à l'avocat de la défense que l'on est pas pour faire l'histoire du chemin de fer et la question est renvoyée.

—Veuillez-vous prendre connaissance de ces chèques et dire si vous n'avez pas tiré l'argent de ces chèques pour les raisons y mentionnées?

Ces chèques sont produits en liasse comme exhibit 32.

L'un est en date du 8 juin 1899, Banque de Saint-Jean, payez à la Compagnie du chemin de fer de la Vallée Est, \$11,201.90, pour versements et intérêt sur des parts de la compagnie, signés par le témoin et endossés par l'accusé. Ce billet a été payé.

Un autre billet est en date du 7 juin, 1899, pour un montant de \$1,418.67; un troisième du 13 février 1899 pour \$7,575, endossé par P. H. Roy; un quatrième en date du 7 juin 1899 pour un montant de \$547.62 pour versement de 54 parts de la compagnie du chemin de fer.

—Savez-vous si \$200,000 n'ont pas été déboursés pour la construction du chemin de fer?

—Où, plus, peut-être \$400,000; l'entreprise n'a pas été payante. Le chemin a été vendu \$125,000.

—Savez-vous si la compagnie a été payée?

—Non, pas après une telle vente.

—Savez-vous si la compagnie doit \$400,000 à la banque?

—Non, pas personnellement.

—Avez-vous signé d'autres billets pour la compagnie que les trois qui ont été produits ce matin, exhibit No 23, 24, 25?

—Je me rappelle de ces derniers.

—En a-t-il d'autres à part de ces trois billets donnés par vous?

—Je ne sais pas.

—Avez-vous fait des dépôts en argent pour payer ces billets?

—Jamais.

—N'est-il pas vrai que le projet de l'achar du pouvoir hydraulique de Saint-Césaire était l'affaire de l'accusé?

—Pas exactement, d'après les représentations que l'on m'a faites.

—Le pouvoir a été vendu par le shérif?

—Enfin, deux fois, mais la première fois on l'a racheté.

—Enfin la deuxième fois vous l'avez vendu?

—Où.

—Vous ne l'avez pas payé?

—Non.

\$100.00

Aux Acheteurs Durant ce Mois

Si vous avez besoin de meubler une chambre, ou une maison complète, profitez des avantages que nous donnons durant ce mois. En sus des réductions de 20 pour cent sur tous nos

Meubles et Tapis

Nous donnerons 3 prix divisés comme suit:
1er prix, au plus fort acheteur... \$50.00
2e prix, à celui qui aura acheté le plus près de la moitié du plus fort montant... \$30.00
3e prix, à celui qui aura acheté le plus près du quart du plus fort montant... \$20.00
Soit au comptant ou à crédit, venez nous voir, nous sommes à votre service. Ouvert jusqu'à 10 heures le soir.

QU'ON SE LE DISE.

F. Lapointe

625 Ste Catherine Est, angle Montcalm

—Depuis, tout a été vendu, il ne reste rien?
—Il reste des procès!
—Avez-vous fait un dépôt à la banque pour l'argent que retirait Perrault et Lapointe?
—Non.
—Le montant n'a pas été payé?
—Je crois qu'il y a eu un paiement par le "Sun Life".
—Vous avez des parts pour \$40,000 à la Banque Saint-Jean?
—Où, et 10 à 15 parts m'ont été d'abord transférées en 1893 avec l'intention que je pouvais les remettre. Je ne m'en suis jamais beaucoup occupé.
—Vous n'avez rien payé pour aucune de ces parts?
—Je n'ai rien payé en argent. Je ne considérais pas en être le porteur absolu.
—La couronne déclare son enquête terminée.

LA DEFENSE

M. Francis Marchand est le premier témoin de la défense. Il est électricien. Il a fait l'estimation du pouvoir de Saint-Césaire en 1908. La valeur de ces biens se montait à \$81,418 moins \$138.13 et les montants d'os de \$18.62. Le tout a été vendu par le shérif le 11 août 1908 pour \$15,000.

—Avez-vous vu M. McLaughlin en rapport avec la banque de Saint-Jean?

—M. Bienvenue m'a demandé un rapport en présence de M. McLaughlin.

—A qui avez-vous remis votre rapport?

—A la demande de M. Bienvenue.

—Avez-vous remis le rapport à M. McLaughlin?

—Où.

—Pouvez-vous dire par quelle entreprise il ont fait des affaires avec la banque de Saint-Jean?

M. Hibbard s'oppose à cette question.

—Par mon entremise. Ils m'ont passé un hypothèque en garantie collatérale et je leur ai fait avoir de l'argent sous ma signature.

L'avocat de la défense proteste énergiquement contre le fait que M. McLaughlin ait été témoin de la banque de Saint-Jean.

M. Hibbard fait remarquer que Perrault n'a pas dit vrai lorsqu'il a déclaré qu'il n'avait jamais fait affaire avec la banque.

M. Hibbard fait remarquer que Perrault a dit qu'il faisait affaire avec la banque de Saint-Jean, mais que c'était LaPalme qui s'occupait des affaires financières.

Le témoin dit que Perrault a été témoin et qu'il lui a dit de ne pas en parler. Perrault, d'après le témoin, savait que l'argent était pris à la banque de Saint-Jean.

—Vous avez des parts de banque et combien?

—En dernier j'en avais pour environ \$40,000.

—Combien vous en avez-il dit par la compagnie du chemin de fer comme honoraires?

—D'après un état commencé c'était de \$25,000 à \$30,000.

—Votre créance est allée avec les autres?

—Où.

En re-examen par M. Hibbard.

—Combien coûte le chemin de fer?

—\$200,000 à \$400,000.

—Vous signez en blanc les billets?

—Où, toujours.

—Pour combien avez-vous payé?

—Je ne sais pas.

—Vous étiez avocat et entrepreneur en même temps?

—Où.

—Pouvez-vous dire combien de temps?

—Certainement, trois mois.

—Avez-vous retiré de l'argent pour la construction du chemin de fer?

—Où, presque tous les 15 jours j'allais chercher l'argent et c'est M. Brault qui me le fournissait à la banque.

—A combien se montait les subside des deux gouvernements?

—\$5,000 à \$9,000 par mille de chemin.

—Savez-vous si \$200,000 n'ont pas été déboursés pour la construction du chemin de fer?

—Où, plus, peut-être \$400,000; l'entreprise n'a pas été payante. Le chemin a été vendu \$125,000.

—Savez-vous si la compagnie a été payée?

—Non, pas après une telle vente.

—Savez-vous si la compagnie doit \$400,000 à la banque?

—Non, pas personnellement.

—Avez-vous signé d'autres billets pour la compagnie que les trois qui ont été produits ce matin, exhibit No 23, 24, 25?

—Je me rappelle de ces derniers.

—En a-t-il d'autres à part de ces trois billets donnés par vous?

—Je ne sais pas.

—Avez-vous fait des dépôts en argent pour payer ces billets?

—Jamais.

—N'est-il pas vrai que le projet de l'achar du pouvoir hydraulique de Saint-Césaire était l'affaire de l'accusé?

—Pas exactement, d'après les représentations que l'on m'a faites.

—Le pouvoir a été vendu par le shérif?

—Enfin, deux fois, mais la première fois on l'a racheté.

—Enfin la deuxième fois vous l'avez vendu?

—Où.

—Vous ne l'avez pas payé?

—Non.

LA COMMISSION ROYALE

Suite de la première page

Q.—Savez-vous que d'après la charte, il est défendu d'accorder des contrats, sans demander des soumissions, quand c'est plus que \$1,000.

Q.—Si c'était tout pour la même bâtisse pourquoi avoir divisé le contrat?

Q.—Parce que c'était tout devoir et que nous en avions légalement le droit.

Q.—Après la première assemblée qui suivit les élections, avez-vous remarqué que la résolution autorisant le chef à faire tous les petits travaux n'était pas dans les minutes?

Q.—Où, et si je me rappelle bien, après avoir demandé le secrétaire, M. Barry, sur son dossier, nous avons renouvelé notre autorisation. Elle doit être inscrite au livre des minutes.

Q.—Entre deux soumissionnaires, à soumissions égales, vous donneriez toujours le contrat à l'homme de votre choix?

Q.—Certainement.

Q.—Comment procédez-vous?

Q.—Nous agissons d'abord dans l'intérêt de la ville généralement et pour notre quartier en particulier.

Q.—Vous avez parlé de ces contrats à M. Leclerc et à M. Beauchamp, vous leur avez demandé de soumissionner?

Q.—C'est possible, mais je ne me rappelle pas de quelle manière.

Q.—A quelle date, croyez-vous que cette résolution autorisant le chef à faire les petits travaux a été adoptée?

Q.—Je ne m'en rappelle pas.

Q.—Ici on interrompt le témoignage de M. Proulx pour faire appeler M. J. Barry.

M. JOHN BARRY

A ce moment au fait venu M. Barry pour corroborer certains points de la preuve par le livre des minutes.

M. Laflamme.

Q.—Quelle est la date, où l'on a parlé pour la première fois des réparations au Gymnase?

Q.—Le 2 octobre puis le 15 du même mois. Puis le premier jour d'avril 1908, les comptes de Beauchamp et Leclerc ont été soumis à la Commission. Un sous-comité fut nommé pour examiner les travaux.

Q.—A-on adopté une résolution autorisant le chef à faire exécuter tous les petits travaux?

Q.—Je ne m'en rappelle pas.

Par M. Leclerc.

Q.—Vous dites que jamais il n'a été question de votre omission?

Q.—Je ne m'en rappelle pas.

Q.—Comment, vous ne vous rappelez pas qu'on vous ait menacé de

destitution?

Q.—Non! non! non!

Q.—Les échevins Proulx, M. Martin, Seguin ne vous ont-ils pas fait des reproches au sujet de votre omission?

Q.—Je ne m'en rappelle pas.

Q.—Vous n'avez pas fait d'omission?

Q.—Où, j'ai reçu des reproches pour n'avoir pas mis une résolution dans la "Gazette Municipale". C'est la résolution, abolissant le poste de sous-chef de police. Cela était une question administrative qui ne regardait pas le public.

Q.—Alors vous trouvez vous-même les documents qui doivent paraître dans la "Gazette Municipale"?

Objet par M. Laflamme. Le juge permet la question.

Q.—Est-il une résolution vous autorisant à tronquer ainsi les documents?

Q.—Pour répondre à cela consultez la constitution de la "Gazette Municipale" qui vous dira que l'on ne doit publier là que ce qui concerne l'administration générale des affaires de la ville.

L'Echevin M. MARTIN

Q.—Vous êtes échevin de Montréal et député, au Parlement fédéral?

Q.—Où.

Q.—Vous rappelez-vous de certaine résolution de reproche au sujet de M. Barry?

Q.—Où, il y eut un tel débat, à ce sujet que je me levai indigné et déclarai qu'il fallait plus de découragement que les employés se mélassent de nos affaires. C'est à croire qu'ils sont plus malins que nous. C'est le motif de ma colère.

Q.—La résolution dont il est question fut omise des minutes?

Q.—Où, c'est là ce qui a provoqué toute la tempête.

Q.—A quelle date?

Q.—Je ne m'en rappelle pas; mais ce que je puis jurer solennellement c'est qu'il y eut une résolution de blâme faite par quelqu'un.

Q.—La résolution fut passée, vous en êtes sûr?

Q.—Où, et omise par M. Barry, dans les minutes.

M. Laflamme.

Q.—Y a-t-il eu une résolution adoptée pour corriger les minutes?

Q.—Où, mais je ne me rappelle pas à quelle date.

Q.—Et les minutes ont été si gnées?

Q.—Où.

Q.—Par le président?

Q.—Où.

Q.—Et la résolution manquait dans les minutes?

Q.—Où.

Q.—Qui l'a constaté?



C'est un fait habituel de nos jours, parmi les nations de parler du Canada, comme une nation. Les produits canadiens ont attiré l'attention du monde entier.

Nous, Canadiens, faisons des affaires aujourd'hui.

Et cela est si vrai que les grandes revues commencent à parler et à écrire de nous comme une nation et surtout sur ce que nous fabriquons.

Et l'on ne se trompe pas du tout. Depuis des années nous nous attachons à créer une nation, à faire un peuple remarquable.

Et les produits que nous fabriquons ont une renommée universelle.

Depuis nombre d'années l'Allemagne est reconnue comme le pays de la "lager".

Aujourd'hui nous faisons une aussi bonne lager au Canada, c'est la Lager Bohémienne d'Ekers.

Ekers' Bohemian Lager

CARTES D'AFFAIRES

CARTES D'AFFAIRES
PROFESSIONNELS
NOTAIRES
BEAULIEU, R. H., notaire, 16 St Jacques, Main 653. Prêts sur hypo-

CREPEAU O. (ODILON), notaire, 107 St Jacques, Main 3809. Prêts hypothécaires. Montréal seulement. Résidence, 375 Centre. 153-26

JOLICOEUR, J. A. D., notaire, 47 St Vincent, Main 2149. Prêts sur hypothèque. Soir, 193 Ontario Est.

INGENIEURS CIVILS
AQUEDUCS — Raoul Rinfret, ingénieur civil diplômé. Veuillez correspondre, 260 rue Saint-Jacques, Montréal. 77-n

ACHATS DE CREANCES ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent.
Tél. Main 2149. Collection, achat
de comptes, billets; jugements, etc.
159-26

GINGRAS L. E. — Achats de comp-

ACCORDEURS DE PIANOS
ACCORDS et réparations de pianos.
S'adresser à M. L. J. Rivet, fac-
teur de pianos, pour de bons accordeurs,
ouvrage, garage, 13, boulevard Saint-

Laurent. 69-n

ENTREPRENEURS

LACROIX ET VEZEAU, entrepreneurs, 371 rue Labrecque. Spécialité : Réparations en tous genres. Téléphone Est 4113. 139-Ms-n

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES
A. G. BELISLE, directeur de funérailles, 1350 Notre-Dame Ouest. Abonnement aux frais funéraires, \$1 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tel. Bell Main 4138.

NETTOYAGE DES TAPIS
Montreal Carpet Beating Co.,
 seul bureau, 125 et 127 LaGauchetière
 Ouest, l'établissement le plus vaste
 et le mieux pourvu de la ville. Tél.
 Main 716. 164-19

PORTAITS

PORTRAITS — L. J. A. Péloquin, artiste, est déménagé du No 542 Mont-Royal au No 1156 St Denis. On peut visiter son atelier de 10 heures jusqu'à 5 heures, tous les jours.

168—6

INGENIEURS-CIVILS
N. Y. Life Bldg No 516. Main 3724
AQUEDUCS
Construction et améliorations.
BEIQUE & CHARTON
Ingénieurs civils et arpenteurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, Cour Supérieure. No
533. — The Leeming Mils Coy, limi-
tée, demanderesse, vs. Geo. A. Thomp-
son, défendeur. Le 41ème jour de juin
1909, à dix heures de l'avant-midi, au
domicile dudit défendeur, au No. 510

venue Victoria, en la Ville de West-
mount, seront vendus par autorité de
Justice, les biens et effets dudit défen-
deur, saisis en cette cause, consistant
en 1 piano, meubles, etc. Conditions :
argent comptant. J. X. FAUZÉ H. C.
S. Montréal, 26 mai 1909.

Montréal Cour de Circuit, No 1535. — P. Cérat, demandeur, vs. Delphis Paquet, défendeur. Le 41ème jour de juin 1909, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 697 avenue Coloniale, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, cheval, etc. Conditions, etc.

PROVINCE DE QUEBEC, district de
Montréal, Cour de Circuit. No 4481.
Richard C. Miller, demandeur. vs. Pierre
Amelin, défendeur. - Le 5me jour de juin
1909, à dix heures de l'avant-midi, à la

de narrateurs du dit défendeur, en ar-
rière de la rue Berri, entre les rues Ontario
et Sherbrooke, en la cité de Montréal,
sont vendus par autorité de justice, les
biens et effets du dit défendeur en cette
cause, consistant en bois de service, plan-
ches, etc. Conditions: argent comptant.
Pierre Bienjeonett, H. C. S. Montréal,
mai 1909.

résumé des règlements concernant les
terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne se trouvant le seul
chef d'une famille, ou tout indi-
vidu mâle de plus de 18 ans, pourra
prendre comme homestead un espace

ction — 160 acres, plus ou moins —
de terre de l'Etat disponible au Ma-
toba, à la Saskatchewan ou dans l'Alta-
ria. Le postulant devra se présenter
l'agence ou à la sous-agence des ter-
res du Dominion pour le district. L'en-
tée par procuration pourra être faite
d'importe quelle agence, à certaines
conditions, par le père, la mère, le fils,
la fille, le frère ou la sœur du futur
colon.

Devoirs — Un séjour de six mois sur terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et coupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur. Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préem-

colé en quart de section se trouvant
côté de son homestead. Prix : \$3.00
acre. Devoir : — Devra résider six
mois chaque année au cours des six ans
partir de la date de l'entrée du ho-
mestead — y compris le temps requis
pour obtenir la patente du homestead —
cultiver cinquante acres en sus.
Un colon qui aurait forfait ses droits
colon et ne pouvant obtenir sa pré-
emption, pourra acheter un homestead

us certains districts. Prix: \$5.00 l'acre. Les homesteads peuvent être acquis sur ces terres soit dans les sections de rang impair ou pair, au sud du canton 45, à l'est du chemin de fer de Calgary et Edmonton et à l'ouest de la ligne du rang 26 et aussi à l'ouest du 31^{ème} Méridien et de la ligne du chemin de fer ult. Devoirs : — Résider six mois sur chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison.

**SUMME DES REGLEMENTS SUR
LES TERRAINS MINIERIS DU
NORD-OUEST CANADIEN**

CHARBON — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de 60 p.acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Royauté, cinquante la tonne.

QUARTZ — Une personne ne doit pas

On se choisit un claim de 1.500 x 1.500 pds. Prix : \$5.00. On devra dépenser 30 par année au moins sur le claim, le payer au registrateur du district. Chaque \$500 auront été dépensés et vés le claim pourra être acquis à 60 l'acre, après avoir rempli toutes les conditions.
Les placers sont généralement de 100

DRAGAGE. — Un solliciteur peut obtenir deux baux de rivière de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans. Taux par année pour chaque mille. Révôté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède \$10,000.

W. W. CORY.

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée

125-n

AVIS

La vente des toiles et cotons de ménage inaugurée ce matin se continuera demain. Les assortiments sont considérables et celles qui n'auront pu venir aujourd'hui auront encore un magnifique choix.

MACHINES A COUDRE ET ACCESSOIRES

1er ETAGE

W.H. Scroggie Limited

Coin des rues Ste Catherine et Peel.

MUSIQUE, GRAVURES, LIVRES ET PAPETERIE

2ème ETAGE

Papeteries de Fantaisie

1000 boîtes de beaux papiers lino de toile, contenant 24 feuilles et 21 enveloppes de jolies formes. Prix réguliers 15c. 20c et 25c. 12 1/2c

TULLE A ROBES DE COULEUR 42c LA VERGE

Ce n'est pas une vente ordinaire, mais une des ventes de "Scroggie" où les plus grandes valeurs sont offertes.

Quand on vous offre l'avantage de faire un gros achat de TULLE DE COULEUR nous devons nous attendre à ce que leur vogue continuera et augmentera que nous n'avons pas hésité à conclure le marché.

La vente de demain comprend une partie de ce colossal achat, et le prix que nous DEMANDONS N'EST QU'UN PEU PLUS ÉLEVÉ QUE LA MOTTE DU PRIX RÉGULIER.

TULLE A ROBES de belle qualité 42c POUCES DE LARGE, nouveaux effets de rayures, avec pois de moyenne grosseur. Assortiment complet de nuances à la mode. La verge 42c

Offres Spéciales de Vêtements pour Hommes



Prix beaucoup au-dessous de la valeur réelle

Complète sacs à 3 boutons pour hommes, dans toutes les nuances à la mode de brun, olive et gris. Styles parfaits. Régulier \$12. 7.98

Complète Fit-Rite pour hommes, en tissu de la plus haute qualité, faits d'après les styles de New York, confectionnés par des experts. Réguliers \$14, \$15 et \$20. 12.58

Importantes réductions sur les complets de garçons.

Jolis styles, en tissus résistants.

Complète Norfolk en serge bleu indigo, pour garçons de 10 à 12 ans. Réguliers \$8.50, pour. 7.98

Complète Norfolk pour garçons, en mélange de gris foncé, médium et pâle, bien doublés et bien garnis. Réguliers \$4.50, pour. 3.97

VENTE D'ARTICLES POUR COUTURIERES

C'est le temps de remplir les paniers à ouvrage. Une grande vente de menus articles, tels que brimborions et articles pour couturières, à presque moitié prix, aura lieu jeudi. Une économie de sous et de centimes, une épargne de dollars sur vos articles nécessaires pour l'été.

Une liste partielle :

Quillonne recouvert de taffetas, léger, élastique et durable, et d'un véritable mérite. 2 verges pour 15c, ou 6 verges pour 25c

Agrafes et ceintures noires et blanches, à l'épreuve de la rouille. Nos 1, 2, 3 et 4, 2 pour 5c, ou la douzaine de cartes. 25c

Papier d'épingle spécial, contenant 500 des meilleures épingles en acier de la meilleure qualité, le paquet. 4c

Galets de toile, 60 pouces de long, marqués des deux côtés, 2 pour 5c

Tissu noir et blanc, à colures. Prix régulier 3c, 2 verges pour 5c

On 25c la douzaine de cartes.

Lignes désassorties d'étoiles et autres. Prix régulier 3c, 2 pour 5c

Pince-ongles, garanties à l'épreuve de la rouille, noires et blanches, numéros assortis. 5c la douzaine.

On 6 douzaines pour. 25c

Épingle de sûreté, de grosseur assorties sur carte, le meilleur fini nickelé. 2 douzaines pour. 5c

Boutons d'écaillé, grosseurs assorties. Prix régulier 3c. Pour la douzaine. 25c

On 25c la douzaine de cartes.

NOUS AVONS ACHETÉ 1,000 MAGNIFIQUES BLOUSES DE LINON DE \$2.50.

A VENDRE A \$1.59

Voici une vente qui va attirer les femmes de bonne heure, demain. Plus de 1,000 des plus jolies blouses vues ailleurs, cette saison, à \$2.50 chacune, sont ici au choix \$1.59

Ce sont toutes de nouvelles blouses de modèles charmants, fabriquées par un manufacturier qui emploie de bonnes couturières et de bons tissus pour toutes ses productions. Elles sont en linon de belle qualité, magnifiquement garnies de dentelle ou broderie, toutes avec nouvelles manches longues, quelques-unes avec collets et poignets raides, très bien brodés. Prix régulier \$2.50, pour \$1.59



Robes Tunique pour Dames 98 cents

Nous nous attendons à vendre beaucoup de ces jolies petites robes. Elles sont pratiques et durables — en indienne à pois bleus et blancs et noirs et blancs, joliment finies avec boutache. Réguliers \$1.98. Prix de vente. 98c

Robes à deux articles en linon blanc, blouse avec large panneau de broderie au bas du devant. Régulier \$1.98. \$1.39

RUBANS LES PLUS UTILES

Qualités de 39c à 89c, pour 28c

La meilleure offre de valeurs, qui est une des si importantes caractéristiques de notre section des rubans, est grandement due à nos méthodes alertes et puissantes d'achat. Aucune quantité n'est trop considérable pour nous, pourvu que la marchandise soit de l'excellente qualité que nous désirons, et nombreuses et importantes sont les concessions obtenues en achetant abondamment.

RUBANS DE FANTAISIE, 5 à 7 pouces de large, splendides couleurs et dessins les plus nouveaux, rayures larges et étroites, dessins de Dred et à raies combinées, à carreaux et à raies combinées, à carreaux et à raies combinées, etc. aussi à gros pois polka, sur fond clair, etc. 28c

RUBANS DE SOIE MOIRÉE, 2 1/2 à 3 1/2 pouces de large, d'excellente qualité, en noir, blanc et crème. Prix régulier 35c. Prix de vente. 12 1/2c

RUBAN DE SATIN DUCHESSE NOIR, 1 1/2 à 2 1/2 pouces de large, convenable pour sauteries, cravates, etc. De 10c et 15c. Pour la 4 1/2c

Vente de Toile à Brins Tirés

Une vente qui va être bien accueillie des acheteuses, à la section des articles de fantaisie, jeudi. Toiles de fantaisie avec large ourlet et 5 rangs de travail à jour.

Centres 15 x 18 pouces. Pour 35c

Centres 24 x 24 pouces. Pour 49c

Dessus d'oreiller 30 x 30 pouces. Pour 65c

Napperons à thé 36 x 36 pouces. Pour 89c

Napperons à cabaret 18 x 27 pouces. Pour 45c

Dessus de lavabo 18 x 24 pouces. Pour 55c

Dessus de bureau 18 x 42 pouces. Pour 55c

Grands dessus de bureau 18 x 30 pouces. Pour 65c

RAYON DES EPICERIES

Essayez nos viandes cuites, toujours fraîches. Prix réduits, jeudi.

Cordons au citron ou citronnade. Bout. de 1 pinte. Rég. 85c. Pour. 25c

Pâte de chocolat pour glacer. La boîte. 10c

Empoils de Colman, petite boîte. 35c

Marinades sucrées mélangées, pot de 1 pinte. 35c

Poudre à crème à la glace de Mace. Boîte de 16 onces. Régulier. 25c

ECHOS MONDAINS

Le docteur Louis Th. Caron et Mme Caron, de Maskinongé, étaient à St Jean la semaine dernière, les hôtes de l'honorable juge et Madame Monnet.

Madame D. Monnet et Mademoiselle Eva Monnet passent la semaine à Montréal, les invitées de Mme Paul Hyland.

Madame Jos. D. Giguère, de Louiseville, est de retour d'une promenade d'une semaine à Montréal.

Monsieur Arthur Landry, de Trois-Rivières, était jeudi dernier, chez son oncle, Monsieur J. A. Porreault, de Louiseville.

Madame veuve L. E. Lalanne partira ces jours-ci pour New York, où elle sera l'hôte de son fils, Charles-Eduard.

Madame (Docteur) Charles Bernard, de Joliette, ainsi que sa fille, sont parties à bord de la "Savoie" pour aller rejoindre le Docteur Bernard à Paris.

M. et Madame J. N. Potvin, de Montréal, sont de retour d'un voyage de trois semaines en Georgie et en Floride.

M. Albert Gohier est au Sault au Récollet, à sa villa Suzon, avec sa famille.

Mlle Jeanne Arcand, du Beaver Hall, était de passage au Sault, l'hôte de Mlle Antoinette Gohier, à la villa Suzon.

Mlle S. Sauvé, de Pawtucket, R. I., est en visite chez sa sœur, Mme veuve H. L. Côté, de la rue Montcalm.

Monsieur J. Arthur Perrault, de la maison L. Chaput et Mme Chaput, sont en voyage de noces à New York.

Il y eut le 15 mai, joyeuse réunion à l'occasion du dixième anniversaire du mariage de M. et Mme Joseph Bouthillier. Étaient présents: MM. et Mmes J. Beauchamp, G. Normandin, C. Rivard, A. Bernier, O. Monier, E. Monier, A. La Chapelle, W. Monier, J. Pichette, E. Voyer, C. Valiquette, Mme V. Bouthillier, M. et Mme H. Goudreau, Mlle J. Rivard, MM. A. Rivard, E. Thörn, A. Groulx, A. Thörn, E. Rivard, H. Viger, N. Monier, B. Dumais, N. La Chapelle, A. Dumais, N. Moisan, L. Vian, H. Laliberté, R. Faubert, M. Dufrault, P. Dupuis, etc. Il y eut chant et danse jusqu'au matin.

C'est très remarquable — le "SIROP DU DR FRED DEMERS" n'agit pas les enfants comme les autres sirops. Employez-le donc de préférence pour sommeil, dentition, et contre coliques et diarrhées.

CONSEIL DE ST LOUIS

ON DEMANDERA A LA "LIGHT, HEAT AND POWER CO." D'ACCORDER AUX CITOYENS LA MEME REDUCTION DU PRIX DU GAZ QUELLE ACCORDE A MONTRÉAL.

Le conseil municipal de Saint-Louis a eu une séance hier soir sous la présidence de M. le maire Turcot. Les habitants de la rue Young demandent de changer le nom de cette rue, qu'il en existe une autre ainsi nommée à Montréal.

La requête a été prise en considération et on étudiera la chose à la prochaine réunion du conseil en comité général.

D'autres pétitions ont été soumises pour avoir des trottoirs permanents. Et le maire Turcot a averti qu'il n'aurait prochainement, sera soumis un rapport sur tout ce qui a été fait pour l'avancement de la ville, tant dans les démarches qu'il a faites à Québec, que dans l'élaboration du programme "ex travaux à parfaire d'ici à l'annexion."

Une somme de \$25,000 a déjà été appropriée à chacun des quatre quartiers, pour le macadamage des rues et la construction de trottoirs permanents. Et ces fonds seront mis à la disposition du département de Voirie.

Avant d'être approuvé par la ville, les journaux l'intention de la Montréal Light Heat and Power de réduire ses taxes de gaz, l'échevin Bérubé a proposé qu'une lettre soit envoyée à la compagnie demandant la même réduction pour les citoyens de la ville de Saint-Louis.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est 2916.

LES PLUS ÉMINENTS MUSICIENS

ont le piano PRATTE, parce qu'ils en ont apprécié les hautes qualités. Mentionnons, entr'autres: Mademoiselle Cartier; MM. Couture, Pelletier, Contant, Lefond. Ceux qui désirent le connaître seront reçus par M. E. Pratte, qui pourra leur en démontrer la supériorité.

The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine Ouest, près Drummond.

LA CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

Ottawa, 26-27 mai. — La convention annuelle de la Société Royale du Canada est commencée depuis hier, alors que la journée a été employée à l'audition des différents rapports du comité. M. Joseph Edmond Roy, président de la Société, occupait la place d'honneur. Les conférenciers sur la littérature française durant la convention seront: M. Ernest Gagnon, de Québec; l'abbé Auguste Gosselin, de Saint-Charles de Belchasse, Québec; l'hon. Juge Prud'homme, de Saint-Basile, Man.; l'hon. Juge Routhier, de Québec et M. J. E. Roy, d'Ottawa. Le rapport du secrétaire sur le travail de l'année a été approuvé à la séance d'hier.

Maux d'Estomac
Horsford's Acid Phosphate
Procure une action active sur l'estomac faible et dérangé. Réparateur de forces sans égal.

TEMOIGNAGES DE FEMMES GUÉRIES PAR LES PILULES ROUGES

"J'étais jeune fille, j'allais au couvent quand j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Depuis trois ans je souffrais de débilité générale; j'étais si faible que j'avais dû abandonner mes classes. Ma digestion me fatiguait, je n'avais pas d'appétit, j'étais toujours lasse; j'étais très pâle; j'avais souvent des étourdissements et des douleurs dans les jambes. Les Pilules Rouges m'ont fait du bien tout de suite, puis m'ont ramené à la santé. Depuis dix ans, les Pilules Rouges sont mon remède favori, je n'en prends pas d'autre. Aussi je les recommande aux jeunes filles et aux femmes souffrant comme moi-même de débilité générale."

Madame J. A. DUFRESNE,
338 rue Charlevoix, Pointe Saint-Charles, près Montréal.

"Ayant toujours été d'une constitution délicate, ma faiblesse, après mon mariage, fut encore plus grande. J'étais obligée de garder le lit bien souvent parce que je manquais de force pour rester debout. Malgré les soins et les remèdes d'un bon médecin, je sentais que mon état s'aggravait. J'en étais rendue à un tel état de nervosité que le moindre bruit m'effrayait et que je ne pouvais dormir. Sur les instances de quelques amis, j'allai consulter les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine dont j'entendais beaucoup parler. Leurs soins et l'usage des Pilules Rouges me firent grand bien; mes forces se ranimèrent, mon courage revint et mes nerfs se calmèrent; je pus dormir. Durant les sept années que j'ai été malade, les Pilules Rouges sont le seul remède qui m'ait fait du bien. J'ai toujours de ces bonnes Pilules chez moi et je les recommande aujourd'hui à toutes les femmes faibles et malades."

Madame LEON TREPANIER,
1095 rue Lafontaine, Montréal.

"Quand j'ai pris les Pilules Rouges, je souffrais depuis un an et je craignais beaucoup, ce qui me causait des douleurs dans la poitrine; j'avais aussi des douleurs dans le dos, les membres et le côté gauche. Souvent j'étais prise d'étourdissements; enfin j'étais très faible, je travaillais avec peine et j'étais constipée. Deux boîtes de Tablettes Purifiantes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ont guéri ma constipation. Plusieurs docteurs m'avaient soignée sans me procurer de soulagement. Je suis allée consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'ont donné de bons conseils. J'ai suivi leur traitement, j'ai pris douze boîtes de Pilules Rouges et je me suis guérie de ma faiblesse et de toutes mes souffrances."

Madame JOSEPH LETOURNEAU,
149 rue Knox, Pointe Saint-Charles, près Montréal.

"Encouragée par une amie qui avait été guérie par les Pilules Rouges, je me procurai de ce remède et c'est ainsi que je me débarrassai de tout ce dont je souffrais. Vives douleurs aux reins, douleurs au dos, faiblesse à l'estomac, mauvaise digestion, manque d'appétit, mal de tête, voilà ce qui m'attristait mes jours. Vingt-quatre boîtes de Pilules Rouges m'ont complètement rétablie. Non seulement je ne souffre plus, mais je suis forte et je fais sans fatigue tout mon ouvrage. Toutes les personnes faibles ne sauraient prendre autre chose de mieux que les Pilules Rouges."

Madame NAPOLEON PAQUETTE,
1726 boulevard Saint-Laurent, Ville Saint-Louis, près Montréal.

"Pendant sept années, j'ai été sous les soins d'un bon médecin, cependant ma santé déclinait chaque jour. L'épuisement et le retour de l'âge étaient la cause de cet état déplorable. J'avais de la fièvre et des frissons. Je ne sentais jamais la faim et je ne pouvais garder de l'eau. Souvent j'étais prise de faiblesse, de vertiges, et ma vue était si faible que je craignais de devenir aveugle. Mes nerfs surtout étaient bien malades. Pour un rien et sans savoir pourquoi je me prenais à pleurer; j'étais sous les palpitations. Il m'était impossible de localiser ma maladie, car j'avais du mal dans tous les membres. Un jour, en lisant les journaux, je vis au nombre des certificats de guérison, le nom d'une dame de mes connaissances que les Pilules Rouges avaient ramenée à la vie. Je me rendis chez cette personne et sur les renseignements qu'elle me donna, je décidai d'aller consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine dont je suivis scrupuleusement les avis. Je pris les Pilules Rouges et j'en avais à peine employé une boîte que je me sentais mieux. Je me mis ensuite à manger avec appétit et je gagnai des forces chaque jour. Je fais usage des Pilules Rouges depuis deux ans et si je suis aujourd'hui en parfaite santé, c'est à ce remède que je le dois."

Madame NAPOLEON MASSON,
271 rue Dorion, Montréal.

"Il y a dix ans que j'ai fait usage des Pilules Rouges. Ayant subi une opération, j'étais restée très faible. J'eus recours aux Pilules Rouges pour me fortifier. Elles y ont parfaitement réussi, car j'en avais à peine employé une boîte que déjà je me sentais plus alerte. Après quelques semaines seulement j'étais bien, vigoureuse et robuste."

Madame Z. SECOURS,
46 rue Hickson, Verdun, près Montréal.

"Il y a six ans que j'ai pris les Pilules Rouges et je certifie que c'est grâce à elles si je suis guérie et si j'ai pu soigner les quatre petits enfants qui me sont arrivés. Je travaillais à la couture et, depuis un an, j'étais très faible, débilitée, épuisée. Je ressentais des maux de tête, des étourdissements, des douleurs dans les membres et dans les reins. Je souffrais aussi de l'estomac. Tout cela me rendait nerveuse, triste, découragée et impatiente. Les Pilules Rouges, en ramenant mes forces, ont détruit tout ce que j'avais de douleurs."

Madame ARTHUR POIRIER,
183 rue Mullarkey, Verdun, près Montréal.

"J'ai souffert, durant trois ans, à cause du retour de l'âge, de troubles divers, tels que indigestions, faiblesse d'estomac, étourdissements, fonctionnement irrégulier des intestins, palpitations de cœur, etc., etc. En employant les Pilules Rouges, j'ai été immédiatement soulagée; j'en ai pris plusieurs boîtes en différents temps et maintenant je me porte très bien."

Madame Veuve A. DESJARDINS,
83 rue Saint-Charles, Pointe Saint-Charles, près Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites aux femmes malades, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les malades qui ne peuvent se rendre à ces bureaux sont invitées à écrire à nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, 274 rue St Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges.

PILULES ROUGES
MARQUE DÉPOSÉE
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
C'est la seule marque qui a été reconnue par le Parlement Canadien.
PRATTE, 30 CENTS SIX BOÎTES \$2.50
CÉLÉBRITÉ
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE
NEW-YORK, CANADA, BRÉSIL, ALGER.

Comptant \$1.00 par Semaine. Ouvrez un compte Crédit. CONDITIONS FACILES. THE CITY HOUSE FURNISHING CO.

Marchandises emmagasinées jusqu'à demande. Ouvert jusqu'à 10h. Boulevard St. Laurent, 7 portes plus haut que Rachel.

LE DOCTEUR MASON ELU

Lindsay, Ont., 26. — Le docteur Mason, candidat conservateur, a été élu pour la division de East Victoria par une majorité de 900 voix sur son adversaire, W. H. Gordon, conservateur indépendant. Cette élection partielle a été nécessaire par la résignation de J. H. Carnegie.

SI VOUS AIMEZ la bonne lecture intéressante et amusante, envoyez-nous douze cents et vous recevrez 55 Belles Longues Histoires en français par le retour du courrier. Adresse: Le Jardin Littéraire, P. O. Box 464, Dépt 168, Manchester, N. H. 16, 19, 22, 26, 29.

FUNÉRAILLES DE ZENON BEAUDOIN

(Spécial à la "Presse")
Saint-Lin des Laurentides, 26. — Les funérailles de M. Zenon Beaudoin, décédé le 26 mai, à l'âge de 28 ans, à Montréal, ont eu lieu lun-

di, à Saint-Lin. Il était le fils de Georges Beaudoin, cultivateur. Le service a été chanté par M. le curé Lafontaine assisté de MM. les abbés Lecours et Ducharme, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Alcide Blouin, Eugène Pelletier, Auguste Lefebvre et Jean Alard, de Montréal; Avila Beaudoin et E. St Amour, de Saint-Lin. Le deuil était conduit par Georges Beaudoin, son père; Edouard, Ar-

mand, Théobalde, Fortunat, Léon et Thomas Beaudoin, ses frères; Frs Groulx, son beau-frère; Zenon Groulx, son neveu; Dr P. A. Brisson, Georges Hurlen et Léo Lavoie, ses cousins. On remarquait dans le cortège, Dr J. B. Forest, P. Desautels, Ovide Brien, J. Ethier, J. Beaudoin, Z. Renaud, P. Foisy, J. A. Lambert, K. Monahan, A. Monahan, N. Therrien, Georges Martel, W. Laurier, P. Renaud, notaire, Ed. Fauré, Romuald Laurier, Jean Frédéric, H. Prolix, John Monahan, Basile Therrien, Joseph Archambault, R. T. Beaudoin, notaire, Jos. Rivet, P. Morin, H. Lucas, U. Desjardins, Louis Cyr, H. Ethier, N. Lavigne, Albert Beaudoin, Camille Beaudoin, Léon Clément, H. Aumont, Xavier Gagnon, Jos. Laverdure, P. Gauthier, H. Gauthier, J. ne-

mand, Théobalde, Fortunat, Léon et Thomas Beaudoin, ses frères; Frs Groulx, son beau-frère; Zenon Groulx, son neveu; Dr P. A. Brisson, Georges Hurlen et Léo Lavoie, ses cousins. On remarquait dans le cortège, Dr J. B. Forest, P. Desautels, Ovide Brien, J. Ethier, J. Beaudoin, Z. Renaud, P. Foisy, J. A. Lambert, K. Monahan, A. Monahan, N. Therrien, Georges Martel, W. Laurier, P. Renaud, notaire, Ed. Fauré, Romuald Laurier, Jean Frédéric, H. Prolix, John Monahan, Basile Therrien, Joseph Archambault, R. T. Beaudoin, notaire, Jos. Rivet, P. Morin, H. Lucas, U. Desjardins, Louis Cyr, H. Ethier, N. Lavigne, Albert Beaudoin, Camille Beaudoin, Léon Clément, H. Aumont, Xavier Gagnon, Jos. Laverdure, P. Gauthier, H. Gauthier, J. ne-

mand, Théobalde, Fortunat, Léon et Thomas Beaudoin, ses frères; Frs Groulx, son beau-frère; Zenon Groulx, son neveu; Dr P. A. Brisson, Georges Hurlen et Léo Lavoie, ses cousins. On remarquait dans le cortège, Dr J. B. Forest, P. Desautels, Ovide Brien, J. Ethier, J. Beaudoin, Z. Renaud, P. Foisy, J. A. Lambert, K. Monahan, A. Monahan, N. Therrien, Georges Martel, W. Laurier, P. Renaud, notaire, Ed. Fauré, Romuald Laurier, Jean Frédéric, H. Prolix, John Monahan, Basile Therrien, Joseph Archambault, R. T. Beaudoin, notaire, Jos. Rivet, P. Morin, H. Lucas, U. Desjardins, Louis Cyr, H. Ethier, N. Lavigne, Albert Beaudoin, Camille Beaudoin, Léon Clément, H. Aumont, Xavier Gagnon, Jos. Laverdure, P. Gauthier, H. Gauthier, J. ne-

mand, Théobalde, Fortunat, Léon et Thomas Beaudoin, ses frères; Frs Groulx, son beau-frère; Zenon Groulx, son neveu; Dr P. A. Brisson, Georges Hurlen et Léo Lavoie, ses cousins. On remarquait dans le cortège, Dr J. B. Forest, P. Desautels, Ovide Brien, J. Ethier, J. Beaudoin, Z. Renaud, P. Foisy, J. A. Lambert, K. Monahan, A. Monahan, N. Therrien, Georges Martel, W. Laurier, P. Renaud, notaire, Ed. Fauré, Romuald Laurier, Jean Frédéric, H. Prolix, John Monahan, Basile Therrien, Joseph Archambault, R. T. Beaudoin, notaire, Jos. Rivet, P. Morin, H. Lucas, U. Desjardins, Louis Cyr, H. Ethier, N. Lavigne, Albert Beaudoin, Camille Beaudoin, Léon Clément, H. Aumont, Xavier Gagnon, Jos. Laverdure, P. Gauthier, H. Gauthier, J. ne-

mand, Théobalde, Fortunat, Léon et Thomas Beaudoin, ses frères; Frs Groulx, son beau-frère; Zenon Groulx, son neveu; Dr P. A. Brisson, Georges Hurlen et Léo Lavoie, ses cousins. On remarquait dans le cortège, Dr J. B. Forest, P. Desautels, Ovide Brien, J. Ethier, J. Beaudoin, Z. Renaud, P. Foisy, J. A. Lambert, K. Monahan, A. Monahan, N. Therrien, Georges Martel, W. Laurier, P. Renaud, notaire, Ed. Fauré, Romuald Laurier, Jean Frédéric, H. Prolix, John Monahan, Basile Therrien, Joseph Archambault, R. T. Beaudoin, notaire, Jos. Rivet, P. Morin, H. Lucas, U. Desjardins, Louis Cyr, H. Ethier, N. Lavigne, Albert Beaudoin, Camille Beaudoin, Léon Clément, H. Aumont, Xavier Gagnon, Jos. Laverdure, P. Gauthier, H. Gauthier, J. ne-

mand, Théobalde, Fortunat, Léon et Thomas Beaudoin, ses frères; Frs Groulx, son beau-frère; Zenon Groulx, son neveu; Dr P. A. Brisson, Georges Hurlen et Léo Lavoie, ses cousins. On remarquait dans le cortège, Dr J. B. Forest, P. Desautels, Ovide Brien, J. Ethier, J. Beaudoin, Z. Renaud, P. Foisy, J. A. Lambert, K. Monahan, A. Monahan, N. Therrien, Georges Martel, W. Laurier, P. Renaud, notaire, Ed. Fauré, Romuald Laurier, Jean Frédéric, H. Prolix, John Monahan, Basile Therrien, Joseph Archambault, R. T. Beaudoin, notaire, Jos. Rivet, P. Morin, H. Lucas, U. Desjardins, Louis Cyr, H. Ethier, N. Lavigne, Albert Beaudoin, Camille Beaudoin, Léon Clément, H. Aumont, Xavier Gagnon, Jos. Laverdure, P. Gauthier, H. Gauthier, J. ne-

mand, Théobalde, Fortunat, Léon et Thomas Beaudoin, ses frères; Frs Groulx, son beau-frère; Zenon Groulx, son neveu; Dr P. A. Brisson, Georges Hurlen et Léo Lavoie, ses cousins. On remarquait dans le cortège, Dr J. B. Forest, P. Desautels, Ovide Brien, J. Ethier, J. Beaudoin, Z. Renaud, P. Foisy, J. A. Lambert, K. Monahan, A. Monahan, N. Therrien, Georges Martel, W. Laurier, P. Renaud, notaire, Ed. Fauré, Romuald Laurier, Jean Frédéric, H. Prolix, John Monahan, Bas

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Québec, 26 — Du train dont vont les choses, il semble bien que la prorogation de la Législature ne soit pas très rapprochée.

On a repris hier le budget pour 1909-10. Un pauvre petit item de \$8,000 fixa l'attention de l'opposition pendant deux heures et demie. M. Bourassa et Armand Lavergne firent tous les frais de la discussion.

Comme sir Lomer Gouin faisait observer au jeune député de Montmagny que son obstruction devenait un peu fatigante, à la fin, celui-ci répondit :

— Si le premier ministre trouve la session par trop longue, qu'il s'en aille, qu'il donne sa démission : j'en serai enchanté !

M. Cardin, député de Richelieu, réserve la flèche du Parthé à ces répliques, car dans l'ordre du jour, au bout de son nom, nous lisons l'interpellation suivante : Quel est le montant des dépenses supplémentaires pour chaque jour de la présente session de la Législature ?

De la sorte, tout le monde saura combien les farces nationalistes ont coûté à la province.

Premier item : Immigration : Bureaux de Québec et de Montréal — \$8,000.

L'opposition s'acharne sur cet article du budget depuis 3 heures de l'après-midi jusqu'à 5 heures 30.

M. Bourassa. — Combien d'immigrants se sont enregistrés dans ces bureaux l'année dernière ?

M. Devlin. — Plus de 8,000.

M. Bourassa critique alors la manière dont se font les inscriptions au bureau de MM. Marquette et Carufel, Montréal. Il demande que les inscriptions soient faites plus soigneusement à l'avenir, qu'on y mentionne la nationalité, l'état, etc., des immigrants. Puis le député se lance dans une violente critique de la politique fédérale d'immigration. Après quoi, il demande ce qu'est allé faire l'hon. M. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, en Europe, l'été dernier.

L'hon. M. Devlin. — Quand je suis allé en Europe, j'ai payé mes frais de voyage. La province n'a rien eu à y voir. Comme j'avais beaucoup travaillé, ce fut avant tout un voyage de repos.

M. Armand Lavergne. — Je comprends qu'il défendait pendant la campagne électorale un tel gouvernement, le ministre de la colonisation soit devenu neurasthénique ! Maintenant, le ministre pourrait-il nous dire ce qui s'est passé entre lui et nos agents fédéraux à Paris ?

Tiraillements de Nerfs

Malade pendant vingt et un ans — Essayez sans succès des centaines de remèdes — Guéri par la

Nourriture du Dr. A. W. Chase pour les Nerfs.

Mouvements involontaires des doigts, agitation, insomnie, impossibilité de maîtriser les nerfs.

Quelle histoire de nerfs épuisés est racontée par ces symptômes ? La prostration nerveuse et la paralysie ne sont pas loin, à moins qu'un bon traitement ne soit suivi.

La signature de cette lettre fut assez heureuse d'entendre parler de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs, et raconte son expérience pour le profit de tous ceux qui souffrent de maladies nerveuses.

Mme E. J. Vandenberg, Eastern, Welland Avenue, St. Catharines, écrit :

"Durant vingt et un ans, je souffris beaucoup de maladie de cœur, de nervosité et de crises aux membres, ainsi que de tension des muscles et de maux de tête nerveux. Je devins faible, débilitée et émaciée. Mon état était désespéré et je n'avais plus d'espoir de guérison."

"J'essayai vainement une centaine de remèdes, et après avoir lu le récit de la guérison opérée par la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs, je résolus d'en faire l'essai. Après avoir employé une demi-douzaine de boîtes de cette nourriture, mon ancienne maladie était entièrement disparue et je n'avais jamais eu en meilleure santé depuis mon enfance. Je suis maintenant sur le retour de l'âge et je suis en excellente santé. On me donnerait un monde, aujourd'hui, que je ne retournerais pas à mon ancien état."

M. Wm. Branton, Strathroy, Ont., écrit : "Mon système nerveux était tout bouleversé. Je ne pouvais pas dormir, n'avais point d'appétit, ma digestion était mauvaise. Vingt-quatre boîtes de Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs ont complètement rétabli ma santé."

Le portrait et la signature de A. W. Chase, M. D., auteur du fameux livre des recettes, sont sur chaque boîte de Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs. La boîte, chez tous les marchands, que du Dr. A. W. Chase Medicine Co., Toronto, Ont., et Buffalo, N. Y.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr. A. W. Chase's Nerve Pills.

La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr. A. W. Chase's Nerve Pills.

La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr. A. W. Chase's Nerve Pills.

La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr. A. W. Chase's Nerve Pills.

La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr. A. W. Chase's Nerve Pills.

La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr. A. W. Chase's Nerve Pills.

La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr. A. W. Chase's Nerve Pills.

SUNLIGHT SAVON



LE MENAGE DE MAISON au lieu d'être un travail fatigant continu, devient un plaisir lorsque le Sunlight vous aide. Rappelez-vous — Sunlight fait tout l'ouvrage, à moitié du prix et dans la moitié du temps des autres savons. Suivez les directions.

M. Devlin — Je suis en excellents termes avec M. Fabre et avec M. Wallard aussi. De ce dernier, toutefois, je dois dire que nous avons eu quelques petites difficultés, à propos de la distribution de certaines brochures. M. Wallard a cru qu'une phrase, dans ces brochures, déplaçait au gouvernement français. La France, on le sait, est hostile à toute émigration, si ce n'est vers ses colonies. Quand j'ai vu que les agents fédéraux refusaient de distribuer la brochure en question, intitulée : "Vers le Canada", je l'ai fait distribuer moi-même.

M. Lavergne — Est-ce qu'il ne s'agissait pas d'un certain "comptoir-mobilier", dans cette brochure, compagnie lancée par les honorables MM. Turgeon et Devlin ?

M. Devlin — M. Emond, etc. ?

M. Devlin convient que dans la brochure "Vers le Canada", écrite par M. Alfred Pelland, publiciste du ministère de la colonisation, on parle en effet du "Comptoir mobilier", mais on y parle aussi de bien d'autres compagnies ; et il ajoute :

— Je comprends que le nom de l'honorable M. Turgeon puisse offenser nos adversaires, mais moi j'ai la plus profonde estime pour le président du Conseil législatif.

Après avoir touché l'immigration anglaise, qui nous est amenée, dit-il, par l'Armée du Salut, M. Bourassa plaide avec véhémence en faveur d'une saine immigration de France et de Belgique.

M. McKenzie, député de Richmond, prend part au débat ; M. Armand Lavergne revient sur le "Comptoir Mobilier" ; M. Bourassa dit que cette compagnie, fondée, d'après nos prospectus, pour l'achat des terrains, la construction des immeubles, etc., lui fait penser à une autre compagnie, le "Crédit Municipal", fondée par M. Louis H. Taché, de Montréal. Et il prend à partie M. Carboneau, qu'il accuse d'avoir été chassé de Paris, Dawson et autres lieux.

— Je prétends, continue M. Bourassa, qu'on ne doit pas employer les deniers de la province à imprimer des brochures servant à l'annonce de compagnies privées. La province se trouve à endosser ces prospectus. C'est justement contre un tel état de choses que le gouvernement français s'élève. On veut empêcher la toute propagande bonne tout au plus à prendre les zigzags. Rien d'étonnant à ce que l'agent fédéral ait refusé de se prêter à la diffusion de la brochure ; il était passible d'emprisonnement.

M. Lavergne. — Sans doute que cette phrase qui n'est pas le don de plaisir à M. Wallard comprend la page et demie de la brochure ayant trait à la compagnie fondée par l'honorable M. Turgeon ?

M. Devlin. — M. Turgeon ne sut que plus tard que cette annonce avait paru dans la brochure, et il n'en remercia jamais le publiciste. D'ailleurs, si ces noms de compagnies sont publiés, c'est pour montrer les relations qui existent entre le Canada et la France.

Enfin, après avoir parlé de la "Compagnie française des phosphates de chaux", de compagnies sucrières, etc., l'opposition laisse passer l'item, de même qu'un autre de \$6,000, pour les mines.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, M. Jean Prévoist était revenu de Terrebonne, et c'est lui qui mena le branle pour l'opposition, à propos du crédit de \$30,000 pour la pêche et la chasse.

Il critique la défense de la même somme consacrée au même objet, l'an dernier. Il se plaint qu'on ait congédié 91 gardes-chasse et gardes-pêche. Il se lamente sur la location des lacs pour des périodes de 10 à 15 années.

L'hon. M. Devlin répond que la politique du gouvernement, en général, est de ne pas louer les lacs, et que ceux qui le sont ne le sont pas pour plus de 5 ans. De plus, il est stipulé que les lacs peuvent y faire la pêche. Plusieurs des gardes destinés, les meilleurs, s'entendent, seront réinstallés. Le ministre se propose même de dépenser un peu plus de \$30,000.

M. Armand Lavergne. — Combien les primes sur les loups tués ont-elles coûté au département l'an dernier ?

M. Devlin. — Un peu moins de \$2,000.

M. Lavergne. — Est-ce que le ministre, ainsi qu'il se le proposait, a l'intention de réduire cette prime, de \$15 qu'elle est actuellement ?

M. Devlin. — J'ai dû renoncer à mon intention première, devant de nombreuses récriminations.

M. Prévoist. — Et j'étais pour me joindre à ce concert, car les loups sont les pires ennemis des chevreuils.

Enfin, l'item de \$30,000 est voté, de même que l'item suivant, de \$10,000 pour les comptes courants des mines et pêcheries.

FOUR L'ENSEIGNEMENT

On passe aux estimés se rapportant au revenu, à l'item concernant les dépenses pour la perception des licences et des taxes. M. Lavergne se plaint à ce sujet que les timbres ne soient imprimés qu'en anglais, quand la loi oblige qu'ils le soient dans les deux langues. Finalement cet item qui se chiffre à \$85,000 est adopté.

On passe à l'item attribuant \$43,320 aux institutions scolaires catholiques de la province. Après quelques détails donnés par M. Roy, l'item est adopté.

On adopte ensuite, après discussion, les items suivants :

Institutions catholiques... \$9,287

Ecole Polytechnique... \$18,000

DRINK Blue Ribbon Tea

La Vente du Stock
DE NOTRE SUCCURSALE RUE SAINT-LAURENT

CHEZ

MARCHAND, Succursale Est
2ème Plancher
Angle Montcalm et Ste Catherine

Se Continuera Demain

Ne manquez pas cette occasion d'acheter vos Manteaux, Jupes, Blouses et Costumes à

25c dans la \$

N'oubliez pas l'adresse

Marchand, Succursale Est
Angle Montcalm et Ste Catherine
187 rue Montcalm, 621 rue Ste Catherine Est

59c

Bottines à lacets et à boutons, en chevreau Chocolat et noir, Souliers à lanière à la cheville, pour enfants, et Sandales Barefoot, POUR ENFANTS ET DEMOISELLES.

59c

POUR LA VENTE DE JEUDI, A

59c

Boston Shoe Store,

Angle des rues Ste Catherine et Mansfield

59c

Cette Fatigue insurmontable que vous éprouvez au Réveil

n'est pas naturelle ; elle indique chez vous, un état d'épuisement nerveux, d'anémie musculaire, de faiblesse générale causée par l'appauvrissement du sang, le tout accompagné de vertige, de palpitations de coeur, de migraines et autres maux : cela n'est pas grave, mais cela peut devenir grave. C'est la maladie dominante du vingtième siècle : on l'appelle la Neurasthénie. Elle est facile à guérir, heureusement. Il s'agit de renouveler le sang, de le régénérer, de lui rendre les éléments vivifiants, reconstituants qu'il a perdus.

LE VIN ST-MICHEL

grâce à sa richesse naturelle en fer assimilable, en principes sucrés, en tannin et en sels de potasse, constitue le plus agréable des toniques et le plus actif des reconstituants du sang appauvri.

LES CONTREFAÇONS DU VIN ST-MICHEL

Comme tous les produits qui se recommandent au public par leurs mérites indiscutables, le VIN ST-MICHEL a été l'objet de nombreuses contrefaçons — il n'a jamais été égalé : des milliers de certificats attestent ses merveilleuses propriétés.

N'ACCEPTÉZ PAS DE SUBSTITUTION!

Le VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE., AGENTS GÉNÉRAUX MONTREAL

EASTERN DRUG CO. AGENTS POUR LES ETATS-UNIS, BOSTON, U.S.A.

Payez un Prix Raisonnable et Ayez le Meilleur.

Les épiciers qui donnent la plus grande quantité de livres de sucre, pour un dollar, ne peuvent, naturellement donner "le meilleur Granulé de Montréal." Le seul moyen pour vous d'être sûr, que vous achetez le meilleur, est d'insister pour avoir le

Sucre Granulé St. Lawrence

Mis par la Raffinerie dans des sacs de coton de 20 livres.

L'analyse du Prof. Hersey, Analyste du Gouvernement, montre que "le Granulé St. Lawrence" contient 99.99/100 à 100 par cent de pur sucre de canne, sans aucune sorte d'impureté.

The St. Lawrence Sugar Refining Company Limited, Montreal.

à la Grâce Corsels

HAUTE QUALITÉ GARANTIS ENTIÈREMENT

Il ne s'en fait pas de meilleur.

Le Dr Hamilton s'adresse

A toutes les jeunes filles, et aux femmes, jeunes et vieilles

La réputation de cet éminent médecin est établie hors de tout doute. Pendant des années il a été l'un des praticiens les plus renommés et distingués de l'Angleterre. Lorsqu'il parle des maladies dont souffrent les femmes, le Dr Hamilton déclare que neuf sur dix des femmes malades le sont par une tendance naturelle à la constipation habituelle. Les purgatives ne font qu'aggraver la maladie. Bien que ce fait ne soit pas très connu, c'est la constipation qui cause la moitié des maladies et cette sensation de fatigue si communes chez les femmes. Ce fut après de longues années d'études que le Dr Hamilton perfectionna les pilules qu'il donne tant de soulagement aux femmes, dans tout l'univers. Dans ses pilules de Mandragore et de Noix Huileuses, tous les maux trouvent un spécifique absolu contre la constipation, le mal de tête et les excès de bile. On peut dire en toute sécurité que les Pilules du Dr Hamilton donnent une meilleure santé et tiennent le système dans une plus grande vigueur que n'importe quel autre remède jamais inventé. S. A. W.

FEU M. H. DE ROUVILLE

Ses funérailles ont eu lieu ce matin en l'église Notre-Dame.

Ce matin ont eu lieu, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, les funérailles de feu J. B. M. Hertel de Rouville.

Conduisaient le deuil : M. Lafrenière de Rouville, fils du défunt ; MM. Hertel LaRoque, Jos. Daigle, Alex. Brousseau, neveux ; Roquebrun LaRoque, Robert LaRoque, René LaRoque, petits neveux ; Jean Taché, Montarville Boucher de LaBruère, cousins ; René Daigle, Cyrille Cholette, Georges Derome, Dr Daigle, Neiges, lieu de sépulture.

La MALADIE des ROGNONS

Est très commune au Canada ; nous imposons à nos reins un travail excessif qui en paralyse les fonctions, d'où : accumulation de déchets, formation de gravier, de pierre, douleurs intolérables, danger d'empoisonnement du sang. Cependant il est facile de prévenir et possible de guérir la Maladie des Rognons avec les

PILULES McGALE POUR LES ROGNONS

qui combattent l'engorgement, dégagent et fortifient les reins, filtrent le sang. En vente partout : 6c la boîte, 6 boîtes pour \$1.50. ECHANTILLON et circulaire gratuits. N'acceptez pas de substitution.

THE WINGATE CHEMICAL CO., LTD, MONTREAL.

ORRINE CURES LIQUOR HABIT

GUERISON OU ARGENT REMIS

ORRINE a obtenu des succès si uniformes en faisant des cures sobres et utiles d'ivrognes invétérés, et la confiance que nous avons en ce remède est si grande que nous voulons insister sur le fait qu'ORRINE est vendu avec cette garantie absolue : guérison ou argent remis.

Rappelez-vous que cette garantie se trouve dans chaque boîte.

Lisez ce qui Quenneville et Guérin disent d'ORRINE.

"De toutes les lignes dont nous avons l'agence, nous sommes sûrs de la plus grande vogue. C'est avec beaucoup de plaisir que nous faisons cette assertion, car on a la preuve qu'ORRINE n'a pas une réputation purement humaine. Nous pourrions en dire davantage de la valeur d'ORRINE, mais une fois qu'on a vu cette preuve, on ne s'arrête plus à dire que nous recommandons de tout coeur ORRINE."

ORRINE se prépare sous deux formes : la première sous forme de poudre, inodore et sans couleur, pouvant être donnée secrètement dans les aliments ou le breuvage ; la deuxième, sous forme de pilules, pour ceux qui sont consentants à se guérir.

ORRINE NE COÛTE QUE \$1 LA BOITE.

La garantie est dans chaque boîte. ORRINE est en vente chez les principaux pharmaciens de chaque ville et cité.

Agents spéciaux :

QUENNEVILLE ET GUÉRIN, 90 Ste Catherine Est, 700 Ste Catherine Est, 1387 Ste Catherine Est, 2002 boul. St Laurent, 1205 Ste Catherine Ouest, 207 St Antoine, 701 Notre-Dame Ouest.

LA COMMISSION ROYALE

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

La foule a suivi avec beaucoup d'intérêt, hier après-midi, l'interrogatoire du chef Campeau par M. Laflamme, au sujet du Gymnase de la Police. Il a été dit que le chef, s'y croyant autorisé, a donné les contrats lui-même.

Le premier témoin est

M. BEAUCHESE.

Q. — Vous êtes épiciériste?

R. — Oui, depuis très longtemps.

Q. — Comment se fait-il que ce soit

Bessette qui ait fait les travaux du

gymnase de la police et que ce soit

vous qui ayez reçu l'argent?

R. — J'avais avancé l'argent à M.

Bessette.

Q. — Combien avez-vous avancé en

tout, à M. Bessette?

R. — Environ \$900.

Q. — Voyons, n'êtes-vous pas un

ami politique de l'échevin Proulx?

M. Laflamme fait ici une argumen-

tation pour démontrer que M. La-

flamme n'a pas le droit de jeter ainsi

le nom de l'échevin Proulx en pâture

à la maité publique.

Question retirée.

Q. — Qu'est-ce que Bessette a eu

dans tout cela?

R. — M. Bessette avait une soumission

pour \$900.00 mais il n'avait pas

d'argent. Je lui ai dit: "Passe ta sou-

mission; si tu n'as pas l'argent, je

fournirai les fonds". J'ai tout payé, Bessette

aussi, au taux de \$4.00 par jour.

Q. — Voilà, à votre nom, un trans-

port de l'argent dû à M. Bessette; en

avez-vous eu connaissance?

R. — Non.

Q. — Comment la commission a-t-

elle pu savoir que l'argent devait être

payé à vous plutôt qu'à Bessette?

R. — Je ne sais pas.

Q. — Vous êtes-vous mêlé d'élec-

tion en 1908?

R. — Comme tout le monde.

Q. — Pour qui?

R. — Pour l'échevin Proulx.

Q. — Vous êtes un des chefs de

ligue?

R. — Oui.

LE CHEF CAMPEAU

Le témoin donne communication

d'une lettre à la commission de-

mandant que l'on répartit le gym-

nase de la police à fait les plans?

R. — Il n'y a pas eu d'architecte.

Q. — Savez-vous combien il a été

payé pour ces réparations?

R. — Oui, \$288 à M. Pierre Le-

clerc et \$910 à M. Beauchese.

Q. — Vous savez qu'il y a une dis-

position de la charte qui défend

d'allouer des contrats pour plus de

\$1,000, sans qu'il y ait des soumis-

sions publiques?

R. — J'ai compris cela.

Q. — Il n'y a pas eu de soumis-

sions dans ce cas?

R. — Je ne suis pas certain s'il y

a eu des soumissions demandées,

mais je sais qu'il y a eu des sou-

missions de faites. Je crois que ce

sont des soumissions faites en par-

ticulier, privé.

Q. — Quelles sont les personnes

qui ont soumissionné?

R. — Le juge: Comment se font

des soumissions privées?

R. — Il est probablement vu l'en-

trepreneur.

Par M. Laflamme: M. Ar-

thur Bessette et Stanislas Paré ont

soumissionné pour le bois et la

peinture?

R. — Oui.

Q. — Qu'est-ce qui vous fait dire

qu'il y a eu des soumissions pri-

ées?

R. — Parce que je n'en ai pas vu

de publiques. Je ne connais pas

deux soumissionnaires que ces

deux-là.

Q. — Pour la plomberie, connais-

sez-vous d'autres soumissions que

celle de M. Pierre Leclerc?

R. — Non.

Q. — Savez-vous qui a demandé à

M. Leclerc de soumissionner?

R. — Je ne le sais pas.

Q. — C'est le même M. Leclerc qui

a vendu l'emplacement du poste No

12 et qui est maintenant contrain-

té à payer?

R. — J'ai compris cela.

Q. — Il n'y a pas eu de soumis-

sions dans ce cas?

R. — Je ne suis pas certain s'il y

a eu des soumissions demandées,

mais je sais qu'il y a eu des sou-

missions de faites. Je crois que ce

sont des soumissions faites en par-

ticulier, privé.

Q. — Quelles sont les personnes

qui ont soumissionné?

R. — Le juge: Comment se font

des soumissions privées?

R. — Il est probablement vu l'en-

trepreneur.

Par M. Laflamme: M. Ar-

thur Bessette et Stanislas Paré ont

soumissionné pour le bois et la

peinture?

R. — Oui.

Q. — Qu'est-ce qui vous fait dire

qu'il y a eu des soumissions pri-

ées?

R. — Parce que je n'en ai pas vu

de publiques. Je ne connais pas

deux soumissionnaires que ces

deux-là.

Q. — Pour la plomberie, connais-

sez-vous d'autres soumissions que

celle de M. Pierre Leclerc?

R. — Non.

Q. — Savez-vous qui a demandé à

M. Leclerc de soumissionner?

R. — Je ne le sais pas.

Q. — C'est le même M. Leclerc qui

a vendu l'emplacement du poste No

12 et qui est maintenant contrain-

té à payer?

R. — J'ai compris cela.

Q. — Il n'y a pas eu de soumis-

sions dans ce cas?

R. — Je ne suis pas certain s'il y

a eu des soumissions demandées,

mais je sais qu'il y a eu des sou-

missions de faites. Je crois que ce

En Prit Six et Devient Mieux

Mme R. C. Small, d'Ottawa, doit savoir ce que c'est que le rhumatisme. Dieu sait si elle a souffert! Pendant des années elle a été presque infirme, et parfois la douleur était si forte qu'elle était forcée de prendre le lit.

"Il y a environ un an", dit Mme Small, "je vis l'annonce de Fruit-atives et décida de l'essayer contre mon rhumatisme. Après en avoir pris deux boîtes, j'étais beaucoup mieux. J'en pris six boîtes en tout et je n'ai plus de douleur depuis plus de six mois; je me crois parfaitement guérie. J'ai gagné plus de dix livres et suis forte et bien."

Il se trouve cependant des gens qui souffrent du rhumatisme et qui n'ont pas essayé Fruit-atives. Peut-être ne veulent-ils pas revenir à la santé. "Fruit-atives" est un remède sûr contre le rhumatisme, la sciatique, le lumbago, la névralgie et toutes les maladies provenant de l'impureté du sang.

50c la boîte; 6 boîtes pour \$2.50, ou une boîte d'essai, 25c. Chez tous les marchands, ou de Fruit-atives Limited, Ottawa.

HOTELS

Grand Union Hotel

Vis-à-vis la Gare Grand Central, Ville de New York.

CHAMBRE: \$1.00 par jour

ET PLUS.

Le bagage est transporté gratuite-

ment. Envoyez un timbre de 2c

pour recevoir un guide et une

carte de la ville de New York.

A k 293-n

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

dance pour la province.

Concours entre les élèves.

POSITIONS ASSURÉES.

PRIX MODÉRÉS.

Ecole Pratique de l'Essin

95 Carrière, coin Saint-Denis.

25, 29, 31.

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

dance pour la province.

Concours entre les élèves.

POSITIONS ASSURÉES.

PRIX MODÉRÉS.

Ecole Pratique de l'Essin

95 Carrière, coin Saint-Denis.

25, 29, 31.

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

dance pour la province.

Concours entre les élèves.

POSITIONS ASSURÉES.

PRIX MODÉRÉS.

Ecole Pratique de l'Essin

95 Carrière, coin Saint-Denis.

25, 29, 31.

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

dance pour la province.

Concours entre les élèves.

POSITIONS ASSURÉES.

PRIX MODÉRÉS.

Ecole Pratique de l'Essin

95 Carrière, coin Saint-Denis.

25, 29, 31.

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

dance pour la province.

Concours entre les élèves.

POSITIONS ASSURÉES.

PRIX MODÉRÉS.

Ecole Pratique de l'Essin

95 Carrière, coin Saint-Denis.

25, 29, 31.

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

dance pour la province.

Concours entre les élèves.

POSITIONS ASSURÉES.

PRIX MODÉRÉS.

Ecole Pratique de l'Essin

95 Carrière, coin Saint-Denis.

25, 29, 31.

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

dance pour la province.

Concours entre les élèves.

POSITIONS ASSURÉES.

PRIX MODÉRÉS.

Ecole Pratique de l'Essin

95 Carrière, coin Saint-Denis.

25, 29, 31.

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

dance pour la province.

Concours entre les élèves.

POSITIONS ASSURÉES.

PRIX MODÉRÉS.

Ecole Pratique de l'Essin

95 Carrière, coin Saint-Denis.

25, 29, 31.

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

dance pour la province.

Concours entre les élèves.

POSITIONS ASSURÉES.

PRIX MODÉRÉS.

Ecole Pratique de l'Essin

95 Carrière, coin Saint-Denis.

25, 29, 31.

COUS de DESSIN INDUSTRIEL

Elèves à partir de 13 ans.

Mécanisme, dessin, etc.

Architecture, etc.

Cours spécial par correspon-

TEMPERATURE

Beau et chaud aujourd'hui et demain.
Montréal, 26 mai 1909.
Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-11 rue Notre-Dame Est.
Aujourd'hui maximum . . . 67
Minimum . . . 49
Aujourd'hui maximum . . . 67
Minimum . . . 49
Aujourd'hui maximum . . . 67
Minimum . . . 49

LA JOURNEE

Le philanthrope américain Andrew Carnegie donnera à la France \$1,000,000 pour l'établissement d'un "fonds des héros."

Les pêches de homards du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse ont été détruites par le vent, ces jours derniers. Pour plusieurs pêcheurs, c'est la ruine complète.

Il a été décidé de placer sous la coupole du Panthéon les restes de Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et Victor Hugo.

La Syrie veut devenir autonome. Les troupes syriennes refusent de reconnaître le nouveau Sultan turc, et une révolte est imminente.

Des géologues de Londres, d'après de récentes expériences, ont conclu que la terre existe au moins depuis 240,000,000 d'années.

Une violente tempête a dévasté la côte de Bilbao (Espagne). Soixante vaisseaux de pêche ont sombré, et plus de cent pêcheurs ont péri.

Pas un seul navire n'a pu entrer ni sortir du port de Saint-Jean de Terre-Neuve depuis hier. La glace est toujours très abondante et les steamers retenus au large.

Un violent tremblement de terre a été ressenti, ce matin, vers 8 h. 30 m. dans l'Illinois et le Wisconsin. En certains endroits, la secousse a duré 30 secondes. Les dommages, croit-on, sont peu considérables.

L'ECONOMIE SCOLAIRE

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs, les résultats financiers obtenus par la Caisse d'économie scolaire fondée et dirigée depuis vingt-deux mois par M. le chanoine Lepailleur, curé du Saint-Enfant-Jésus.

Les chiffres ci-dessous parlent eloquemment :

RECETTES	
Dépôts de 2,327 enfants . . .	\$8,031.04
Diverses	82.30
Total	\$8,113.34

DEBOURSEES	
Porté à la banque au crédit de 905 enfants, par 1717 chèques	\$5,315.09
Payé pour cause de mort, départ ou besoin	536.57
Total	\$5,851.67

En caisse : \$2,262.77.

Voilà une oeuvre qui devrait tenter tous nos curés.

LA BANQUE NATIONALE

La semaine dernière nous avons publié un état complet du bilan de la Banque Nationale au 30 avril 1909, démontrant une situation remarquable de cette institution financière canadienne-française.

Aujourd'hui nous continuons cette démonstration en donnant le pourcentage d'augmentation des affaires de la banque au cours des dix dernières années. Le capital qui, en 1895, était de \$1,200,000 est aujourd'hui de \$1,944,595, soit une augmentation de 62.05 p. 100; la réserve qui, en 1895, était de \$150,000 est aujourd'hui de \$1,050,000, soit une augmentation de 600 p. 100; le dividende a augmenté de 16.66 p. 100; les dépôts qui étaient de \$2,382,000 en 1895, atteignent aujourd'hui \$9,933,200, une augmentation de 320.80 p. 100; l'actif de \$4,467,800 est à \$15,241,495, une augmentation de 340 p. 100; les succursales, au nombre de 11, en 1895, sont au nombre de 45 aujourd'hui, une augmentation de 309 p. 100.

OLIVAR ASSELIN

A L'INFIRMERIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Québec, 26 — Olivier Asselin, détenu pour quinze jours, à la prison de Québec, a été envoyé, dès son arrivée, à l'infirmerie, sur recommandation des médecins.

CONCUSSIONNAIRE

Buffalo, 26 — Jared C. Weel, caissier de la trésorerie de comté depuis 1898, a été arrêté sous prévention de concussion. Le déficit est de \$40,000 dans l'item des taxes perçues en onze ans.

LE PAIN LEVISIEN

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Québec, 26 — Le pain que les boulangers de Lévis ont haussé récemment a été pesé. Il manquait à chaque pain quatre cent 20 onces. Un seul boulanger, M. A. Morin, avait donné le poids voulu. Les Lévisiens sont indignés.

LA SECTION SAINT-LOUIS DE FRANCE

Il y aura, ce soir, à la salle Brault, réunion des membres de la section Saint-Louis de France de l'Association Saint-Jean-Baptiste. M. le curé J. A. Bélanger sera présent.

UNE AUDACE SANS BORNE

Trois bandits attaquent, hier après-midi, un jeune homme, à Ottawa sur le

PONT HURDMAN

Après l'avoir cruellement battu et l'avoir dépouillé, ils le remettent dans sa voiture et lancent ses chevaux.

A TOUTE VITESSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Ottawa, 26 — Oscar Robitaille, fils de M. E. Robitaille, boucher, passait en voiture sur le pont Hurdmann, hier après-midi, lorsqu'il fut attaqué par trois hommes qui après l'avoir cruellement battu le soulevèrent d'une somme de \$1.55 qu'il avait sur lui, puis après l'avoir remis sur son siège et avoir fouillé les chevaux disparurent dans une autre direction. Des passants ayant aperçu l'équipage sans conducteur arrêtèrent les chevaux et ayant découvert le jeune Robitaille, l'amenèrent dans le fond de la voiture, prévinrent le Dr Parent qui lui prodigua ses premiers soins. La police a une bonne description des agresseurs et une arrestation est imminente.

IL PROTESTE DE SON INNOCENCE

LENQUETE PRELIMINAIRE DANS L'AFFAIRE DE RAYMOND ROY, EST FIXÉE AU 31 MAI. — ADMIS A CAUTION.

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Saint-Jean, 26 — Raymond Roy, accusé de tentative de meurtre sur la personne de son frère, S. J. Roy, de Sabrevois, a comparu, ce matin devant le magistrat du district, Huser Lanctôt, et a plaidé non coupable à l'accusation portée contre lui. M. A. D. Girard occupait pour l'accusé, et M. Georges Fortin pour le plaignant. L'enquête préliminaire dans cette cause, a été fixée à lundi, le 31 mai.

L'accusé Raymond Roy a été remis en liberté, sous une caution de \$400, pour être présent en Cour, lundi prochain, et sous une autre caution de \$2,000, comme garant qu'il gardera la paix jusqu'à ce que jugement soit rendu à l'enquête préliminaire.

FEU M. L'ABBE PITON

LE DOYEN DES PRETRES DU DIOCESE DE MONTREAL S'EST ETEINT, HIER SOIR, A L'ABBAYE DE N.-D. DU LAC, A OKA.

Hier soir, à l'abbaye de N. D. du Lac, à Oka, s'est éteint, à l'âge de 84 ans, M. l'abbé Jacques Piton, chapelain de l'Ecole d'Agriculture des Pères Clériciens Réformés — Trappistes.

M. l'abbé Piton était né à la Chapelle-Aubry, au diocèse d'Angers, en France, le 19 février 1825. Il vint au Canada en 1852, croyons-nous, et depuis cette date, il a toujours été à l'abbaye de N. D. du Lac. Il était chapelain de l'Ecole d'Agriculture, depuis la fondation de cette institution. Il y a quelques mois, le vénérable octogénaire chantait encore la grand-messe le dimanche et confessaient les élèves. Il gardait la chambre depuis quelque temps seulement.

M. l'abbé Jacques Piton, décédé. — Photo. Laperre et Laverne, 260 rue St-Denis, coin de la rue Ontario.

M. Piton était la personnification du devoir; c'était un exemple vivant. On se souviendra longtemps de sa mémoire, à l'abbaye de N. D. du Lac. La cérémonie de ses funérailles aura lieu demain jeudi, l'avant-midi, à 11 heures, après l'arrivée du train partant de Montréal à 8 heures 25. Il sera inhumé dans le cimetière de l'abbaye et dormira son dernier sommeil près de M. le chanoine Leclerc, ancien curé de Saint-Joseph de Montréal qui fut son ami.

LES CONFLITS ENTRE OUVRIERS

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Québec, 26 — Une difficulté ouverte qui a failli avoir de fatales conséquences a mis aux prises, hier après-midi, deux groupes de manoeuvres, les uns appartenant à l'Union, les autres non unionistes, employés pour la pulpe sur les quais du Québec et Lac Saint-Jean. Des paroles en vinrent rapidement aux coups et trois ouvriers, de MM. Aliger sortirent fort écopés de l'aventure.

CAMBRIOLAGE

Les cambrioleurs ont fait une rafle superbe, dans la nuit de lundi à mardi. Au moyen d'une pince-mousse, ils ont fait sauter la serrure de la porte de derrière du magasin de M. Beaulieu, angle des rues Saint-Catherine et Saint-Hubert et ont volé pour près de \$100 de marchandises. Les limites du poste No 3 ont été chargées de l'enquête.

IL IRA EN PRISON JUSQU'À LA FIN DE SON PROCES

A la demande de M. Hibbard, un mandat d'arrestation est émis contre l'hon. P. H. Roy et ses cautionnements sont annulés. — L'accusé est conduit dans une cellule, à midi.

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Saint-Jean, 26 — A l'ouverture de la Cour, ce matin, M. Hibbard annonce la nouvelle que son client, l'honorable P. H. Roy, a tenté de se suicider, et c'est ce qui explique son absence de la Cour.

La question de savoir maintenant si le blessé sera son procès, ne pose tout naturellement.

Le docteur Lafleur est appelé à rendre témoignage, et il est questionné par M. Hibbard.

— Voulez-vous dire à la Cour, docteur, si vous avez été chez M. Roy, ce matin, et courroucé?

— On m'a dit qu'il s'était tiré trois balles. Je l'ai examiné, et je n'ai trouvé qu'une blessure au pied gauche. J'ai cru que le blessé avait voulu se tirer à la tête, car son oreille était brûlée.

— Vous avez la balle?

— Oui.

— Quel est le calibre du pistolet?

— Calibre 22.

— Quel est l'état de M. Roy?

— Il répondait à nos questions. Il paraît toujours marcher avec l'aide d'une canne et d'un béquille.

— Comment est son état mental?

— Il est déséquilibré. Cependant il a répondu assez bien.

Le juge :

— Comment concevez-vous qu'il est déséquilibré?

— Tout ce qu'il y a, c'est que nous avons eu de la difficulté à avoir des réponses.

— Son état mental est-il assez ébranlé pour ne pouvoir venir en Cour?

— Il peut toujours venir.

— Est-il capable de parler?

— Je crois qu'il le peut, car j'ai vu des traces de sang. Il était sur le sol.

— Son intelligence est-elle affectée?

— Son acte de ce matin le prouve.

— Oh était cette balle?

— Entre cuir et chair.

— Quelle profondeur?

— Deux lignes. La balle a fait un trajet de deux pouces sous la peau.

— Est-ce la blessure ou son état mental qui aurait ainsi affecté son état mental?

— Ça pourrait être les deux.

— Est-il en état de subir son procès?

— Physiquement oui, mais moralement, je ne le sais pas.

Le juge :

— Vous le savez physiquement, il peut se rendre en Cour et y rester?

— M. Roy souffre aussi du diabète.

Le docteur Tassé est aussi examiné.

Il est d'opinion que la blessure n'est pas dangereuse. Il n'a pas constaté que l'état mental de M. P. H. Roy avait été affecté par la blessure.

Quand il l'a pansé, P. H. Roy sommeillait.

Quand il a ouvert la plaie pour extraire la balle, le blessé a manifesté de la douleur. Le docteur Tassé dit que M. P. H. Roy peut venir en Cour.

A la demande de M. Hibbard un mandat d'arrestation est émis contre l'accusé et tous les cautionnements sont relevés.

Le Cour s'ajourne à 11 h 30 heures et ordre est donné d'amener M. P. H. Roy. La Cour était remplie comme on peut l'imaginer.

M. ROY EN COUR

A onze heures et trente minutes, M. P. H. Roy est en Cour, soutenu par les constables Lanciault et Napoléon Bourassa. Il semble excessivement affecté. L'accusé demande pardon à la Cour de l'accident qui lui est arrivé, ce matin. Il dit qu'il n'est pas beaucoup en état de continuer son procès, à cause de son état physique et mental, et qu'il ne peut, suffisamment ses avocats, renseigner sur les circonstances, la seule chose qu'il puisse dire, c'est qu'il n'a rien fait pour frauder personnellement. L'avocat de la Couronne s'oppose à ce que l'accusé commence à plaider sa cause.

M. Hibbard demande que le cautionnement soit révoqué et que l'accusé reste sous arrestation.

M. Hibbard s'oppose et demande que l'accusé puisse aller chez lui et qu'il soit sous la garde d'un policier.

Le président du tribunal dit qu'il a donné toute la latitude à l'accusé jusqu'ici. L'accusé doit être protégé contre lui-même dans le cas où il aurait commis une tentative de suicide. S'il n'y a pas eu de tentative de suicide, c'est la comédie la plus cynique qui aurait été jouée. En conséquence, le cautionnement est révoqué, et l'accusé devra aller en prison jusqu'à la fin de son procès.

Le procès se continue.

M. l'heureux revient dans la boîte. Le témoin produit le rapport financier de la banque, en date du 30 novembre 1907, accepté par le bureau de direction le 9 janvier 1908. D'après ce rapport les créances en souffrance étaient alors de \$22,445.24. A midi, après l'ajournement, le prisonnier a été conduit au son de l'angelus, dans une cellule. Il aura tous les soins que requiert son état.

Il serait question de prendre des procédures pour envoyer l'ex-gerant de la banque de Saint-Jean, dans une assemblée d'aliénés. L'incident de ce matin a causé une grande sensation à Saint-Jean.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Saint-Jean, 26 — Quelle sera votre défense? demandait hier après-midi l'envoyé spécial de la "Presse" à M. Hibbard.

— C'est bien simple, a-t-il répondu. Il est démontré amplement que le rapport de la banque de Saint-Jean fait au gouvernement, en avril 1908 est conforme aux livres qui étaient tenus selon la loi. C'est tout.

— Que pensez-vous de la signature du rapport par l'accusé?

— Mais M. Langlois n'a-t-il pas dit que M. P. H. Roy n'avait pas eu connaissance de ce rapport?

La défense se résumait à cela. A cette séance d'hier après-midi, M. C. S. Roy continue son témoignage.

— N'avez-vous jamais revu les vieux billets après avoir signé les renouvellements?

— Non, jamais.

— Jurez-vous que vous avez signé un règlement pour un montant plus

L'ETAT-MAJOR DES POMPIERS

Il déménage à la caserne No 20 et sera probablement installé dans ses quartiers

LE 1^{ER} JUIN

Pour répondre aux alarmes dans un territoire sans cesse agrandi, il lui faudrait une

AUTOMOBILE

Le 1^{er} juin, l'état-major des pompiers sera logé dans ses nouveaux quartiers-généraux, à la caserne No 20, angle des rues Craig et Chenneville, construite d'après les dessins de M. R. Montbriand, architecte. Le déménagement est commencé et sera probablement terminé à temps.

Le chef logera dans ce poste 21 hommes, dont un sous-chef et les officiers de la caserne, une pompe Lafrance, des échelles et des fourgons à boyau.

VOL D'UN CHEVAL A SAINT-LAMBERT

Un cheval noir rouge-polo pooney, haut de quatorze mains deux pouces, appartenant au docteur Arthur Mignault, a été volé, cette nuit, à Saint-Lambert, par un individu dont le signalement est acquis. Celui-ci a même été vu vers quatre heures, ce matin, sur le pont Victoria, filant vers Montréal.

UN COURAGEUX CHARRETIER

M. Arthur Ouellette, charretier à l'emploi de la compagnie de chemin de fer du Grand Nord, a accompli un acte de courage, ce matin. Un cheval appartenant à M. Edwards, maître-charretier, avait pris le mors aux dents, et avait déjà été cause de quelques accidents de voiture, lorsque M. Ouellette est parvenu à arrêter la bête effrénée.

ENGLOUTI SOUS UN EBOULIS

La Tuque, via Québec, 26 — On vient d'enregistrer un autre accident terrible sur la voie du Transcontinental, à 20 milles en haut de La Tuque, près de Vermilion.

LE NOYE DU PARC AMHERST

L'infortuné trouvé noyé dans les marais, au arrière du Parc Amherst, le 15 mai dernier, ne sera probablement jamais reconnu. Malgré les annonces des journaux, personne n'a pu jusqu'ici établir son identité. La mort est le cas le plus fréquent de ce genre.

LES METIERS DANGEREUX

(Spécial à la "Presse") Trois-Rivières, 26 — Un nommé Louis Pelland s'est fait, jeudi dernier, en faisant le flottage du bois, dans la rivière Wessonneau, un des tributaires du Saint-Maurice. Le cadavre fut transporté à Grandes-Piles, où le coronar a tenu une enquête. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

SIR WILFRID A PLATTSBURG

LE CLUB DE TIR DE LA JOLIE VILLE AMERICAINE L'INVITE AU CONCOURS DU 9 JUILLET PROCHAIN.

Plattsburg, 26 — Le Plattsburg Gun Club organise pour le 9 juillet, à l'occasion du tricentenaire de la découverte du lac Champlain, un plus grand concours de tir qui ait jamais été donné dans cet Etat et auquel prendront part les meilleurs tireurs des Etats-Unis et du Canada.

Comme le président Taft, le vice-président Sherman, le gouverneur Hughes, le gouverneur Prosser, Sir Wilfrid Laurier et une foule d'autres personnalités distinguées seront alors à Plattsburg pour les fêtes du tricentenaire, ils ont été invités à prendre part au concours.

IL COMPARAITRA

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Québec, 26 — Jeudi prochain, le 3 juin, M. Jules Fournier doit comparaître, pour mépris de Cour, devant la Cour Supérieure.

L'EMPERESS OF IRELAND

L'Empress of Ireland, de la compagnie du Pacifique, a été signalé ce matin, à 7 heures, à 130 milles de Cap Race. Le paquebot est attendu à Québec vendredi midi.

JUGEMENT QUI CAUSE UN MECONTENTEMENT GENERAL

Les fileurs de Montréal, surtout ceux de Saint-Henri et d'Hochelaga, ne sont pas satisfaits de la décision de la commission d'arbitrage. — A Magog les grévistes tiennent bon.

Si nous en croyons les informations qui nous ont été fournies ce matin par des personnes bien renseignées et parfaitement dignes de foi, la situation actuelle dans les filatures de notre province est loin d'être rassurante et le feu qui couve sous cendres va certainement allumer un grand incendie d'ici à quelques jours.

Le jugement de la commission d'arbitrage dans l'affaire des fileurs de Montréal, semble avoir causé un mécontentement général, surtout dans les filatures de Saint-Henri et d'Hochelaga, et à moins que la "Dominion Textile Co." ne se décide à faire des concessions on peut s'attendre à du nouveau et à de l'intéressant.

LA CHARTRE DE MONTREAL

LES AMENDEMENTS FAITS AU BILL DE LA VILLE PAR LE CONSEIL LEGISLATIF SONT SOUMIS A LA CHAMBRE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Québec, 26 — Ce matin, les amendements faits par le conseil législatif à la loi amendement la charte de Montréal sont venus devant la Chambre et ont été adoptés en seconde lecture.

M. Amédée Geoffrion, député de Verchères, présentera deux motions cet après-midi, demandant à la chambre de ne pas concourir dans deux de ces amendements.

M. Geoffrion veut empêcher que la loi ait un effet rétroactif en dégageant de toutes responsabilités des échecs qui ont entraînés leurs droits, et il veut empêcher tout maintien de la loi générale des Hénocques. Il fut appuyé par l'hon. M. Weir, M. Bourassa et Tellier parlèrent en faveur de l'autonomie des municipalités.

LE MAJOR NUTT EST MOURANT

Correspondance spéciale à la PRESSE Boston, 26 — Le major Rodina Nutt, cousin du roi Edouard, et qui avait pendant quinze ans travaillé pour P. T. Barnum, est mourant, à sa demeure, 47 rue Norfolk, Dorchester, Mass. Le major était l'homme le plus petit de la terre. Il est malade depuis huit semaines.

SON IMPRUDENCE LUI COUTE LA VIE

Peter Stomatolas, tel est le nom de l'infortuné qui est mort à l'hôpital Vernon, dans les circonstances que nous racontions, hier, à la suite d'un accident de tramway. C'est en descendant à reculons d'une voiture électrique en mouvement, que l'infortuné a fait la chute qui devait lui coûter la vie.

MORT SUBITE

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Cap St Ignace, 26 — Hier après-midi, M. Elphège Guimont, qui a été assermenté pendant trente-huit ans, est mort d'une congestion de poitrine, dans son jardin. Il était âgé de 81 ans.

LA SANTE DE LA VILLE

Quatre-vingt-quatorze cas de maladies contagieuses ont été rapportés la semaine dernière à l'hôtel-de-ville. Il y a 35 cas de scarlatine et 37 de tuberculose, 3 cas de diphtérie, 6 cas de typhoïde et de rougeole, 6 cas de variole et d'oreillons, un de coqueluche.

AU CONSEIL PRIVE

Londres, 26. — Le comité judiciaire du Conseil Privé, a renvoyé hier, l'appel, dans la cause de Price vs la Compagnie de Pulpe de Chilcomb.

LE "TORONTO" ET LE "KINGSTON"

Le vapeur "Toronto", de la compagnie Richelieu commencera sa ligne régulière le premier de juin. Les autres navires de la flotte suivront. C'est ainsi que le "Kingston" laissera Toronto le deux juin; le "Rapids King", vers le premier ou le deux; le "Rapids Queen", vers le 10 ou le 15 juin, et un peu plus tard le vapeur "Montréal".

Le niveau de l'eau est très élevé partout et en particulier à Verchères et à Varanoc, où les voyageurs de la compagnie doivent avoir recours à des pontons pour débarquer les passagers et le fret.

ILS QUITTERONT L'HOPITAL

Le maire de Verdun, M. Jos. Allen, qui a passé, près d'un mois, à l'hôpital Victoria, est actuellement au plein convalescence, après avoir subi une opération des plus sérieuses. On s'attend même à ce qu'il puisse retourner à son domicile vers la fin de la semaine.

Par un faux contre-tour, Mme Allen a dû être, à son tour, conduite au même hôpital, souffrant de contusions assez graves produites par une chute du haut en bas d'un escalier.

Heureusement la malade ne souffre d'aucune fracture. Les médecins espèrent que la malade pourra quitter l'hôpital en même temps que son mari.

SERVICE INTERURBAIN

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Joliette, 26 — La compagnie de téléphone Bell de Joliette a étendu le réseau de son système interurbain jusqu'à Saint-Jacques de l'Abichan.

— Le magistrat Téléphore Lacroix sera au palais de Justice, demain, et il entendra plusieurs causes criminelles.

Suite des annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES